

Agglomag Numéro 17

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération



sommaire

Édito

Ca s'est passé 4

6 L'actu de l'Agglo

- Habitat. mobilité. climat : 3 stratégies au cœur d'un même processus
- L'Agglo se dote d'un bilan d'évaluation
- Numérique dans les écoles : l'Agglo renforce son engagement
- Le projet de demi-diffuseur de Vienne sud déclaré d'utilité publique
- Mieux comprendre l'attribution des places en crèche
- Réduire ensemble notre production de déchets
- Nous produisons trop de déchets!
- Les associations s'engagent!
- Des compagnons et des bénévoles pour une activité solidaire
- Le compostage se partage
- Aménagement d'un parking provisoire en surface
- Le pôle petite enfance du Château de Malissol se refait une beauté
- Bougez facile avec l'Agglo!
- Travaux

Dossiers

21 RENDONS NOS LOGEMENTS **PLUS PERFORMANTS**

- La parole à... Denis Peillot
- L'Agglo poursuit son engagement dans la transition énergétique
- Des initiatives concrètes : L'Éspace Énergie / La Prime Air Bois Calculez le potentiel de votre toiture!/EcoWatt
- Les enjeux du chauffage
- Les questions que l'on se pose

30 Entreprendre

- Citéslab: porte d'entrée de l'entrepreneuriat sur le territoire
- Retour sur la semaine de l'industrie
- Prenez le fil d'Ariane
- Un pépin pas comme les autres
- Testez votre projet de commerce à Pont-Évêque!
- La Ferme des Loulous cultive du bio... et des valeurs

35 Évènements

- Alors, on sort!
- 41 Conseil de développement

42 Gardons le lien

44 Comment réduire la facture énergétique de mon logement?

























Agglomag

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

N°17 - HIVER 2023

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès 30, avenue du Général Leclerc - BP 263 / 38217 Vienne Cedex Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26 info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton

Rédactrice en chef : Brigitte Caruana Rédaction : Brigitte Caruana, Directrice du service communication Nedaction: Brigitte Cardana, Directrice du service communication de Vienne Condrieu Agglomération, Tiphaine Malfait MComConseil Photo de Une: AdobeStock Conception graphique: Catherine Ornon Impression: ROTO FRANCE Agglomag est imprimé à 40 500 exemplaires

sur du papier respectueux de l'engagement environnemental labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) ISSN : 2609-0783 / Dépôt légal : juin 2022



Mesdames. Messieurs.

Les événements de ces derniers mois, la guerre en Ukraine, les tensions sur l'énergie, l'ampleur de la sécheresse estivale... nous entraînent dans une période d'incertitudes et de bouleversements. Le dérèglement climatique est une évidence et la transition énergétique est plus que jamais nécessaire pour tous, elle l'est pour les collectivités, pour les entreprises mais aussi pour chacun de nous.

La sobriété énergétique est une obligation, un devoir, à la fois citoyen écologique et financier. Bien entendu, notre Agglo comme chacune de nos communes, a mis en place un plan de sobriété afin de réduire ses consommations énergétiques. Mais elle n'a pas attendu que la situation devienne critique pour agir. Depuis plusieurs années, nous menons des actions de fond, souvent exemplaires, pour être à la hauteur des enjeux climatiques et écologiques.

Nous avons fait de la zone du Rocher la première zone d'activités 100% photovoltaïque de France, nous installons des panneaux sur nos équipements, nous favorisons le développement des centrales solaires au sol, en témoignent les mises en service récentes de centrales à Saint-Romain-en-Gal et à Serpaize, produisant à elles deux l'équivalent de la consommation de 7 000 habitants.

Nous avons modernisé la station d'épuration de Vienne sud de manière à ce que le traitement des boues d'épuration permette de créer à la fois de l'électricité et du bio gaz que nous utilisons pour faire rouler nos bennes à ordures ménagères et nos bus.

Nous avons favorisé la création d'un réseau de chaleur qui permet d'utiliser l'énergie nécessaire à la production de yaourts pour chauffer une école et plus de 700 logements. Les exemples sont nombreux.

Nous agissons aussi pour accompagner les changements de comportements des habitants du territoire.

Je pense à la mobilité, avec la prime à l'acquisition d'un vélo électrique, à l'installation de vélos en libre-service sur l'espace public, à l'incitation financière au covoiturage avec Klaxit, à la mise en place d'un nouveau réseau de bus avec une offre améliorée.

Je pense aussi au cadastre solaire, qui permet aux particuliers comme aux entreprises de connaître le potentiel solaire de leur toiture et d'être orientés vers l'Espace énergie de l'Agglo qui est la porte d'entrée pour être accompagné dans ses projets de rénovation énergétique.

Je pense enfin à la mise en place d'une prime pour le remplacement des foyers ouverts de cheminée afin de contribuer à améliorer à la fois la qualité de l'air du territoire et la performance de chauffage des logements.

Nous devons tous accélérer et amplifier notre mobilisation dans cette direction. La souveraineté énergétique de notre pays et l'avenir de la planète en dépendent.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Thierry Kovacs Président de Vienne Condrieu Agglomération



Samedi 10 septembre

L'Agglo, la Chambre d'agriculture de l'Isère, la commune d'Estrablin et plusieurs agriculteurs ont proposé une balade pédagogique afin de faire connaître les bonnes pratiques des agriculteurs et leurs actions en faveur de l'environnement.

Au cours de cette balade, les habitants du territoire ont rencontré les agriculteurs et échangé avec eux pour mieux comprendre les actions qu'ils mènent pour préserver la qualité et la ressource en eau et leurs interventions pour limiter la pollinisation et la propagation de l'ambroisie.

Mardi 11 octobre

Thierry Kovacs, accompagné de Martine Faïta, vice présidente en charge du développement économiaue. Laurence Borie-Bancel. de Présidente de la CNR, de Benoit Rochas, souspréfet du Rhône sud et de plusieurs élus et partenaires, a visité l'entreprise Combronde et l'entreprise Eiser, toutes deux installées sur la Zone industrialo portuaire de Loire-sur-Rhône.

L'entreprise Combronde, implantée depuis 2016, développe des activités de logistique à la fois fluviale, ferroviaire et terrestre. De son côté, l'entreprise Eiser, présente depuis 2018, est spécialisée dans la récupération des mâchefers qui après avoir été transportés par barges, sont revalorisés pour en faire par exemple du remblai.

Ces deux entreprises illustrent l'ambition des élus pour ce site exceptionnel par son caractère connecté à la fois au fleuve, à la voie ferrée et à la route.

Visite sur la zone industrialo portuaire de Loire-sur-Rhône









Lundi 7 novembre

L'Agence éco de Vienne Condrieu Agglomération a donné rendezvous aux agriculteurs et partenaires institutionnels du territoire à la salle de l'Arbuel de Condrieu.

Ce temps fort a permis à Frédéric Belmonte, vice-président en charge de l'agriculture et à Lucien Bruyas, conseiller délégué en charge des circuits courts, de faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la stratégie agricole.

Samedi 19 novembre

Annick Guichard, vice-présidente à la petite enfance s'est rendue à la première journée des assistantes maternelles, organisée par l'Agglo au multi-accueil Les Cèdres à Vienne. L'objectif de cette journée était de permettre aux parents de s'informer auprès des professionnels du secteur et des partenaires institutionnels, de rencontrer des assistantes maternelles, de découvrir leur parcours de formation et leur professionnalisme et de se documenter sur les démarches employeur.

Pour les assistantes maternelles et les futures professionnelles, cette journée était l'occasion d'échanger et de partager avec les différents partenaires, de promouvoir le métier d'assistant(e) maternel(le) et de faire naître des vocations.

Journée des assistantes maternelles



Annick Guichard est accompagnée par Sandrine Boyer coordinatrice petite enfance à l'Agglo.



Vendredi 25 novembre

Thierry Kovacs a participé à la semaine de l'industrie qui s'est dérouléee du 21 au 27 novembre 2022. Le programme de cette semaine s'est articulé autour de visites d'entreprises, d'interventions de professionnels de l'industrie au sein d'établissements scolaires et de temps d'accueil spécifiques réservés aux demandeurs d'emploi. Cette semaine, fruit du partenariat entre les chefs d'entreprises, les acteurs de l'emploi, l'éducation nationale et les services de l'État, a été riche en échanges.

Samedi 26 novembre

Thierry Sallandre, conseiller délégué aux modes doux de déplacements, Christian Petrequin, conseiller délégué en charge de la concertation, de l'évaluation et des relations avec le Conseil de Développement, Jacques Boyer, conseiller municipal en charge de la santé de Vienne, Évelyne Ziboura, conseillère déléguée en charge de la santé, de l'accessibilité, de la qualité de l'air et de la lutte contre l'ambroisie, Denis Peillot, vice-président en charge du climat et de la transition énergétique ont visité le salon Ensemble animons notre santé organisé par l'Agglo et la ville d'Estrablin en partenariat avec de nombreux partenaires. Cette action de sensibilisation et de prévention, subventionnée par l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, qui s'adressait à un public très large avait pour objectif de mettre en avant l'intérêt de manger sainement et de bouger plus pour rester en bonne santé.

Ensemble, animons notre santé





Mardi 29 novembre

Thierry Kovacs, président de Vienne Condrieu Agglomération, Patrice Gros, Inspecteur d'académie de l'Isère, Philippe Carrière, Inspecteur d'académie du Rhône et Levon Sakounts, conseiller délégué en charge du numérique dans les écoles ont présenté aux élus, aux professionnels de l'Éducation Nationale et aux parents d'élèves le nouveau schéma directeur numérique dans les écoles.

Présentation du schéma numérique dans les écoles

Habitat, mobilité, climat :

3 stratégies au cœur d'un même processus

Dans le cadre du Projet d'Agglomération, les élus ont décidé d'élaborer de manière coordonnée le Plan de Mobilité (PDM), le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dans le cadre d'une démarche dénommée « 3P ».

En effet, les sujets traités dans ces stratégies sont étroitement liés. La facon dont on développe le logement sur le territoire a, par exemple, un impact sur les déplacements et in fine sur les consommations d'énergie et la qualité de l'air.

Les élus ont validé à l'automne 2021 les orientations stratégiques des trois schémas. En décembre 2021, a débuté l'élaboration des programmes d'actions.

De décembre 2021 à février 2022, l'Agglo a lancé une concertation grand public pour permettre aux habitants de prendre connaissance des stratégies au cœur de la démarche 3P et de donner leur avis sur les actions à lancer. Les habitants de notre territoire ont été ainsi impliqués autour de sujets transversaux aux trois documents qui impactent leur quotidien : santé et cadre de vie, mobilité locale, précarité ménages, attractivité résidentielle. autonomie énergétique et foncier.

Le PLH a été arrêté aux conseils de juin et septembre, le PCAET à celui de septembre et le PDM à celui de novembre.

MIEUX COMPRENDRE **CES TROIS DOCUMENTS**

Le Plan de Mobilité (PDM), le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) sont trois documents règlementaires et donc obligatoires. Ils sont le fruit d'un travail collaboratif important entre élus, techniciens, partenaires concernés et habitants de l'Agglo.



Nom: Plan Climat Air Énergie Territorial

Surnom: PCAET

Signes distinctifs: 11 axes stratégiques et 90 actions

Un PCAET est un plan d'action opérationnel d'un territoire sur les sujets climatair-énergie. C'est un projet territorial de développement durable. Ce plan stratégique et opérationnel prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, l'efficacité et la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de la qualité de l'air.

Ainsi, à l'horizon 2050, le territoire de Vienne Condrieu Agglomération devra en comparaison à 2016 réduire sa consommation d'énergie de moitié et multiplier sa production d'énergie renouvelable par trois environ.

Si le territoire atteint ces objectifs, il s'approchera de l'autonomie énergétique (88% de l'énergie consommée sur le territoire serait alors produite, de manière renouvelable, sur le territoire),

Quant aux émissions de gaz à effet de serre, l'objectif est de les réduire de

Date de l'arrêt : conseil communautaire du septembre 2022 Date des retours des avis de l'État et la Région : janvier 2023

Date de l'enquête publique : 1er trimestre 2023

Date de l'adoption du PCAET:

conseil communautaire de juin ou septembre



À noter!

Vienne Condrieu Concertation

Accessible via le lien https:// ditesnoustout.fr/vienne condrieuagglomeration/, la plateforme numérique participative de l'Agglo a été lancée en décembre 2021. Elle permet aux habitants de s'impliquer en accédant à toutes les concertations et les enquêtes publiques de l'Agglo et de ses communes. Cette plateforme a déjà été utilisée dans le cadre des 3P (Plan Climat Air Énergie Territorial, Plan de Mobilité, Programme Local de l'Habitat) au printemps 2022 et dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Elle est désormais un outil incontournable des concertations menées par l'Agglo.





Nom: Plan de mobilité Surnom: PDM

Signes distinctifs: 4 volets, 14 axes et 39 actions

Un PDM est un ensemble de mesures visant à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier. C'est la feuille de route de l'Agglo en matière de mobilité. À partir des éléments du diagnostic et dans le cadre de la démarche commune et concertée des 3P, des enjeux forts et transversaux ont été retenus autour de la réduction des émissions des polluants, de la préservation de la santé et du cadre de vie, de l'accessibilité et de l'attractivité du territoire et de la nécessité

du lien entre urbanisme et mobilité. Date de l'arrêt du projet de PDM:

conseil communautaire du 8 novembre 2022

Date de l'avis des personnes publiques concernées : fin février 2023

Date de l'enquête publique : printemps 2023

Date de l'approbation finale du PDM : conseil communautaire de

septembre 2023



Nom: Programme Local de l'Habitat Surnom: PLH

Signes distinctifs: 3 orientations, 16 actions

Un PLH est un document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat sur le territoire intercommunal pour satisfaire les besoins des personnes en logement et en places d'hébergement.

Le PLH est porté par l'Agglo depuis son élaboration jusqu'au suivi de sa mise

Date de l'arrêt : conseils communautaires de juin et septembre 2022 Date de l'avis des personnes publiques concernées : septembre 2022 Date de l'examen du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement : 13 décembre 2022

Date d'approbation finale du PLH : conseil communautaire de mars

Date de l'entrée en vigueur : 2 mois après l'approbation.





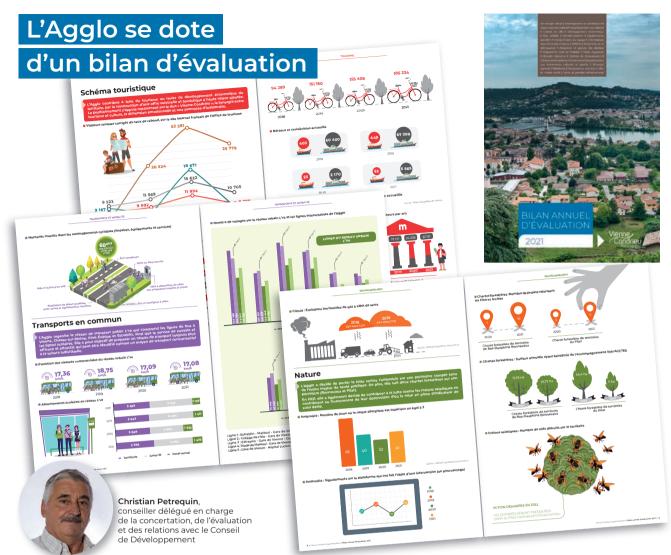
L'AGGLO RÉCOMPENSÉE **AUX TROPHÉES NATIONAUX DE LA PARTICIPATION ET DE LA CONCERTATION**

Plus de 130 dossiers de candidature ont été reçus pour cette édition 2022 des Trophées de la participation et de la concertation. Ces Trophées sont organisés depuis 2016 par Décider ensemble et la Gazette des communes pour **récompenser et valoriser** les démarches participatives innovantes mises en place par des associations, collectifs citoyens, collectivités, administrations ou entreprises. Au total, 87 candidats ont été récompensés.

Vienne Condrieu Agglomération a mené sa première grande démarche de concertation publique, dans le cadre de l'élaboration coordonnée de ses 3 plans d'actions stratégiques et de leurs enjeux transversaux, les 3P: Programme Local de l'Habitat, Plan Climat Air Énergie Territorial et Plan de Mobilité. L'Agglo a recueilli 2500 contributions issues des 2867 visiteurs sur la plateforme numérique et des 1600 personnes rencontrées sur les marchés, devant des lycées ou en ateliers.

Ces Trophées représentent l'opportunité de valoriser un projet participatif et de le faire connaitre. Le jury, composé d'experts du domaine et d'anciens lauréats, a remis le 8 décembre, aux meilleurs dossiers, une récompense allant d'une à quatre étoiles. L'Agglo fait partie des 46 lauréats ayant une reçu 1 étoile. Rappelons que cette démarche de concertation fut une première pour notre collectivité! Ce Trophée est un encouragement dans la poursuite des démarches de concertation menées par l'Agglo.





Forte de sa volonté de mettre en place une véritable politique de suivi de son action, l'Agglo vient d'éditer son premier bilan d'évaluation.

Pour Christian Petreguin, conseiller délégué en charge de la concertation, de l'évaluation et des relations avec le Conseil de Développement, « ce bilan d'évaluation a pour vocation de rendre compte, de manière synthétique, du suivi des objectifs stratégiques pour chacune des compétences portées par l'Agglo».

Ce document est le fruit de la démarche d'évaluation mise en place au sein des services et pilotée par les élus en collaboration avec le Conseil de Développement.

Il concerne les 28 politiques publiques de l'Agglo et a été établi sur la base de 525 critères d'évaluation.

données permettent aux élus de porter un regard quantitatif sur les politiques menées par l'Agglo. Ce bilan leur permet aussi d'ajuster les programmes d'actions et de définir les orientations et priorités budgétaires, pour répondre au mieux aux besoins du territoire et de sa population.

Complémentaire au rapport d'activité et à l'Agglomag, ce bilan d'évaluation est un document qui s'adresse à toute personne désireuse de mieux connaitre les politiques portées par l'Agglo et de mieux appréhender son action.

Pour Claudine Perrot Berton, 1^{re} Vice-Présidente en charge de l'Administration générale, du personnel, de la mutualisation de la communication institutionnelle, « cet ouvrage se devait d'être simple, clair et accessible à tous. Document facile et agréable à parcourir, il permet en un regard d'identifier la tendance de nos indicateurs d'évaluation.».

Pour en savoir plus :

Le bilan d'évaluation est consultable sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Numérique dans les écoles : l'Agglo renforce son engagement



Fortement engagée dans la promotion du numérique au service des apprentissages, Vienne Condrieu Agglomération a bénéficié d'un appel à projet de l'État pour un socle numérique de base dans les écoles. L'Agglo ambitionne sur 4 années de déployer de nouveaux équipements numériques dans les écoles, Rencontre avec Levon Sakounts, conseiller délégué à l'informatique dans les écoles.





Agglomag: Ou'est-ce au'un schéma directeur du numérique dans les écoles?

Levon Sakounts : un schéma directeur numérique est un document stratégique. Feuille de route de l'Agglo, ce schéma vise à définir et planifier à moyen terme la stratégie des équipements numériques dans toutes les écoles publiques. Il a été voté à l'unanimité par les élus du conseil communautaire de septembre 2022.

Pourquoi l'Agglo investit-elle dans le numérique dans les écoles?

10 numérique s'affirme indéniablement comme un vecteur de transformation éducative et se traduit par le déploiement progressif d'outils et ressources dans les écoles du premier degré. Suivant une logique d'innovation, et dans la continuité de son intervention en matière d'équipement dans les écoles depuis 2007, l'Agglo, en partenariat avec l'Éducation Nationale a souhaité s'engager dans ce schéma directeur du numérique. L'appel à projets a été une excellente opportunité d'accélérer l'équipement numérique des écoles.

Plus largement encore, ce projet politique repose aussi sur des valeurs fortes pour notre territoire : lutter contre les inégalités éducatives et décrochage scolaire et renforcer le lien entre parents et enseignants dans un parcours de coéducation. De plus, il s'inscrit pleinement dans le cadre des ambitions affichées dans le projet d'Agglo, notamment l'ambition 4, qui ambitionne pour tous un haut niveau de service.

En auoi ce schéma directeur du numérique est le fruit d'un travail partenarial avec l'Éducation nationale?

L'accompagnement enseignants est une condition de réussite évidente dans la prise en maindes outils et ressources. Aussi. nous travaillons en partenariat étroit avec l'Éducation Nationale, afin de synchroniser les plans de déploiement initiés par l'Agglo avec les plans de formation des enseignants dispensés par l'Éducation Nationale.

Quelles sont les classes et les écoles concernées?

Le schéma concerne toutes les classes du territoire : 128 maternelles et 237 élémentaires. soit 3 000 élèves en maternelle et 5 000 élèves en élémentaire.

LE SCHÉMA EN CHIFFRES

- un Espace Numérique de Travail dans les **60** écoles du territoire
- des Écrans Numériques Interactifs dans les 128 classes maternelles
- environ 1600 tablettes dans toutes les classes
- une dizaine de kits robotiques composés de robots et de tablettes dédiés à la découverte de la programmation et des kits audiovisuels, qui seront mutualisés pour toutes les

Pouvez-vous en quelques mots décrire le schéma directeur?

6 actions spécifiques illustrent parfaitement le schéma directeur:

- · Équiper toutes les classes en matériels interactifs.
- les écoles · Éauiper e^{n} équipements mobiles,
- · Proposer un service mutualisé de prêt de matériel dans le cadre de projets innovants,
- · Déployer un Espace Numérique de Travail (ENT),
- · Accompagner les enseignants dans la prise en main des outils et ressources numériques,
- · Communiquer sur le projet auprès des utilisateurs finaux. élus, personnels de l'Éducation Nationale et parents d'élèves.

Sur combien d'années ce schéma va-t-il se déployer?

Certaines actions du schéma ont déjà été initiées en 2022 avec notamment l'équipement en VPI de toutes les classes élémentaires, et l'ensemble des actions devrait s'échelonner jusqu'en 2026.

Retrouvez le schéma directeur numérique sur www.viennecondrieu-agglomeration.fr

Le projet de demi-diffuseur de Vienne sud déclaré d'utilité publique

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 28 février au 30 mars 2022 et à l'avis favorable rendu par le commissaire enquêteur, le projet de demi-diffuseur de «Vienne Sud» sur l'autoroute A7 a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 10 octobre 2022.



Évoquée depuis de nombreuses années. la création d'un demi échangeur au sud de Vienne permettra:

- d'offrir un accès direct à Lyon par l'autoroute aux habitants des communes du sud de Vienne Condrieu Agglomération et du nord de l'ex pays roussillonnais, communes dont la population a fortement augmenté dernières années ;
- de soulager du trafic de transit la RN7 dans la traversée de Vienne et de Reventin-Vaugris (montée des Grands Pavés), sur le pont barrage de Vaugris et dans la traversée de Verenay, secteurs embouteillés et accidentogènes:
- d'améliorer les conditions de sécurité sur l'autoroute A7 en désengorgeant le demiéchangeur de Verenay/Ampuis.

Le projet a été soumis à enquête publique du 28 février au 30 mars 2022 et près de 3 600 contributions ont été recueillies par le commissaire enquêteur dont une large majorité en faveur du projet.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sur le proiet assorti de 5 réserves et 8 recommandations dont une recommandation vive.

Par arrêté en date du 10 octobre 2022. le Préfet de l'Isère a déclaré d'utilité publique le projet et l'autorisation environnementale autorisant Vinci Autoroutes à réaliser le projet a été délivrée par arrêté préfectoral du 19 octobre 2022.

PROJET FINANCÉ À HAUTEUR DE

- •50 % par Vinci autoroutes pour le compte de l'État
- •20 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- •20 % par le Département de l'Isère
- •10 % par Vienne Condrieu Agglomération

CRÉATION D'UNE COMMISSION DE CONCERTATION **ET DE SUIVI DU PROJET**

Parmi les réserves émises par le commissaire enquêteur figure la création d'une commission locale de concertation et de suivi du projet. Cette commission rassemble des représentants de l'État, de Vinci autoroutes, des collectivités locales, de la chambre d'agriculture et de plusieurs associations reventinoises. Elle a pour objectif, en phase d'études de vérifier la mise en place des mesures compensatoires (protections acoustiques, traitement paysager, modes doux...); en phase travaux, de prévenir les désordres liés au chantier et en phase d'exploitation, de vérifier que les objectifs annoncés sont respectés. Elle a été installée le 18 octobre 2022. Elle permet notamment à la mairie de Reventin-Vaugris et aux associations reventinoises de travailler sur les aménagements liés au projet.

■ Pour en savoir plus : www.a7-echangeur-viennesud.fr



Mieux comprendre l'attribution des places en crèche

En mai dernier, les élus ont approuvé le nouveau règlement de préinscription en Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE). Ce nouveau règlement précise les conditions d'accueil des enfants en crèche, et plus particulièrement dans le cadre de l'accueil régulier. L'accueil est qualifié de régulier quand les besoins d'accueil sont récurrents et connus à l'avance, et ce quel que soit le nombre d'heures hebdomadaires.

Quels sont les critères d'attribution des places?

tout premier critère d'admission en crèche est de résider sur le territoire ou d'être redevable de la cotisation économique territoriale. Plusieurs critères autres concernent la situation familiale, la situation professionnelle et la situation financière des parents. La pondération de ces critères, au travers d'une grille de points, garantit le respect de neutralité. de mixité et de soutien en matière de réinsertion, de handicap et de retour à l'emploi.

Les principaux critères?

Enfant porteur de handicap

Les critères permettent la prise en considération des enfants porteurs de handicap afin d'œuvrer pour leur inclusion.

■ La situation professionnelle des parents

Celle-ci est prise en compte mais l'accès n'est pas seulement réservé aux familles dont les deux parents travaillent. En effet, les demandeurs d'emploi ont aussi besoin de mode de garde en accueil collectif.

■ Formation, parcours professionnel,

Les parents inscrits dans une démarche de formation et d'insertion professionnelle sont aussi pris en compte. L'Agglo souhaite faciliter leur parcours professionnel et les accompagner dans la garde de leurs enfants.

La monoparentalité

Si vous élevez seul(e) vos enfants, par souci d'équité, il en sera tenu compte dans l'instruction de votre dossier.

Les naissances multiples

Si vous attendez des jumeaux, voire des triplés, vous bénéficierez de points supplémentaires pour l'attribution de places en crèche. Cela s'explique par le fait qu'il est compliqué, très compliqué même, de trouver des modes de garde pour des fratries multiples ; l'Agglo veille donc à aider ces parents.

Le niveau de revenus

La pondération prend en compte le quotient familial et l'Agglo veille aussi à aider les parents aux revenus modestes.

Comment sont attribuées les places?

Une commission d'attribution des places, présidée par Annick Guichard, vice-présidente en charge de la petite enfance, et composée d'élus membres de la commission petite enfance et des services se réunit chaque trimestre pour étudier les demandes. Le passage en commission est anonyme. C'est à partir de la grille des points que les dossiers sont classés et se voient acceptés ou non au regard des places disponibles et des créneaux demandés.

Quand faire les démarches?

La préinscription est possible à partir du 4^e mois de grossesse ou en fonction de la date d'arrivée sur le territoire de l'Agglo. Lors de la préinscription, les parents doivent faire apparaître les:

- Jours d'accueil souhaités
- Horaires d'accueil souhaités
- Établissements souhaités (3 choix maximum par ordre de priorité)

Toute demande se fait via le portail famille :

www.espace-citovens.net/viennecondrieu/espace-citovens Le nouveau règlement de préinscription est accessible à tous sur le site internet de l'Agglo: www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Pour en savoir plus :

04 27 87 80 00

petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr

RÈGLEMENT DE PRÉINSCRIPTION EN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

ACCUEIL OCCASIONNEL

La préinscription pour l'accueil occasionnel (lorsque les besoins d'accueil ne sont pas connus à l'avance, qu'ils sont ponctuels et non récurrents) se fait en direct auprès des EAJE.

Réduire ensemble notre production de déchets

L'Agglo lance son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui détaillera les objectifs de réduction des déchets et les actions mises en place pour les atteindre. Il constituera la feuille de route de l'Agglo pour respecter la réglementation qui impose une réduction de nos déchets de 15% d'ici 2030 par rapport à 2010.

La concertation menée par l'Agglo

Vienne Condrieu Agglomération souhaite permettre à chacun de s'impliquer dans la vie du territoire. C'est pourquoi l'Agglo, depuis juin 2022, a mené une démarche de concertation auprès de la population sur sa plateforme en ligne https://viennecondrieuconcertation. ditesnoustout.fr.

Cette concertation se réalise en 4 étapes pendant un an

■ Enquête sur le service de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés (juin-juillet 2022).

990 personnes ont répondu à cette première enquête, une synthèse des résultats est disponible sur la plateforme Vienne Condrieu Concertation dans la partie « Déchets et économie circulaire ».

- Enquête réalisée par le Conseil de Développement :
- « Comment faire de l'habitant un acteur de la transition écologique ? » (octobre-novembre 2022)
- Avis sur la priorisation des actions du PLPDMA (printemps 2023)
- Consultation sur le projet final de PLPDMA (septembre 2023)

L'objectif de cette démarche complète en 4 étapes est d'alimenter les réflexions de la Commission consultative d'élaboration du PLPDMA, composée d'élus et de structures locales et institutionnelles (associations, chambres consulaires, citoyens membres du Conseil de Développement...), afin de définir les actions à mener durant les 6 prochaines années pour réduire la production de déchets ménagers et assimilés du territoire.



Des actions déjà engagées

L'Agglo a d'ores et déjà mis en place des actions de réduction des déchets sur le territoire.

Prenons l'exemple de la campagne de promotion de l'eau potable, initiée par l'Agglo le 22 mars 2022 dans le cadre de la journée mondiale de l'eau : son objectif est de promouvoir, auprès des 91 000 habitants, l'eau produite et distribuée par l'Agglo et ses délégataires, en s'appuyant sur sa qualité, son coût et sa contribution à la protection de l'environnement, au développement durable et à la réduction des déchets. En effet, consommer l'eau du robinet réduit les déchets et l'impact sur l'environnement.

En France, chaque jour, 25 millions de bouteilles en plastique sont jetées. Or, la fabrication de bouteilles en plastique requiert énormément de ressources : il faut 0,1 litre de pétrole, 80 grammes de charbon, 42 litres de gaz et 2 litres d'eau pour fabriquer une seule bouteille de 1 litre.

En arrêtant d'utiliser les bouteilles plastiques, un habitant peut réduire ses déchets d'environ 10 kg chaque année.

Un nom pour l'eau potable du territoire

Dans le cadre de l'appel à participation lancé par l'Agglo, 523 propositions sont parvenues.

Sur les 523 propositions, 5 noms ont été sélectionnés par les élus :

> Aqua Livia · Aqua Vienna

· Cybèl'eau · L'Ô d'ici

• Eau T'Antik

Les habitants et les festivaliers ont été invités, pendant le festival du Jazz à Vienne, du 29 juin au 13 juillet 2022 à voter pour le nom qu'ils préféraient.

Les résultats sont les suivants :

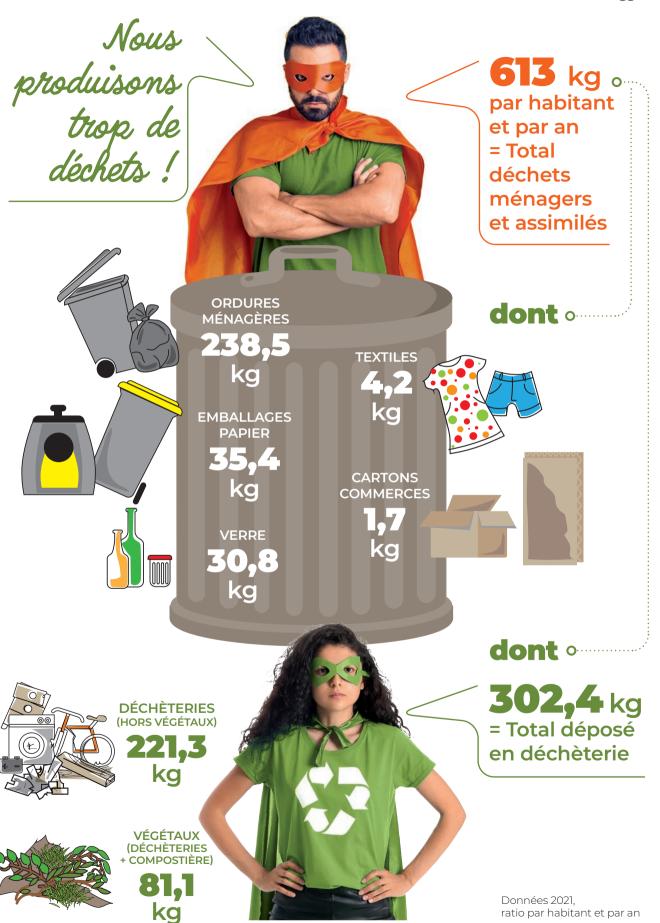
· Aqua Livia: 124 · Cybèl'eau: 173 · Aqua Vienna: 855 • L'Ô d'ici : 150

• Eau T'Antik: 683

L'eau du territoire a donc désormais un nom : Aqua Vienna et un logo! Des actions de promotion seront mises en place dans les prochains mois afin de continuer à valoriser l'Aqua Vienna et encourager sa consommation.







Les associations s'engagent!



[acteur du développement durable]

Installée sur le territoire depuis 1975, l'association Emmaüs Vienne Lyon Sud peut accueillir jusqu'à 37 compagnes et compagnons. La Communauté Emmaüs, lieu de vie et de travail qui s'inscrit dans une démarche citoyenne responsable, s'engage depuis de longues années dans la réduction des déchets.

Emmaüs Vienne Lyon Sud situé dans le quartier d'Estressin à Vienne intervient sur le champ de la récupération : il s'agit majoritairement de collecter à domicile ou de recevoir sur site des produits de toute nature (textiles, électroménagers, mobiliers, livres, vaisselle, bibelots, divers objets du quotidien...) donnés par des particuliers. Ces produits sont triés, remis en état par les compagnons et salariés en insertion puis revendus à prix modique. Les objets qui n'ont pas pu être réparés ou remis en état par les compagnons pour la vente sont réorientés vers les filières de recyclage appropriées.

L'action d'Emmaüs s'inscrit donc parfaitement dans les trois axes du développement durable : social, environnemental et économique.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agglo, les compagnons d'Emmaüs Vienne sont présents dans 2 déchèteries pour recevoir les dons d'objets pouvant être revalorisés. Une étude réalisée dans les déchèteries de l'Agglo a mis en avant que

53 % des objets amenés en déchèterie pourraient être réutilisés en l'état après réparation,

le potentiel de réduction des déchets est donc énorme. En 2021, 702 objets ont été récupérés par Emmaüs grâce à ce partenariat. Il permet ainsi à Vienne Condrieu Agglomération de diminuer les déchets à gérer en déchèterie et aux compagnons de valoriser des objets pouvant être revendus à petits prix.

Faire des dons à Emmaüs, c'est:

- Permettre l'accès aux biens d'équipement pour les foyers à faibles ressources
- Donner une seconde vie aux
- Éviter de consommer des matières premières
- Favoriser l'insertion et l'emploi local





Des compagnons et des bénévoles pour une activité solidaire



Emmaüs Vienne Lyon Sud accueille actuellement 33 compagnes et compagnons. Ce sont des travailleurs qui exercent une activité solidaire. Ils sont logés, nourris, et pris en charge par la communauté Emmaüs. 17 nationalités sont aujourd'hui représentées à Emmaüs Vienne Lyon Sud qui accueille toute personne souhaitant partager les valeurs de la communauté sans distinction de sexe, d'âge, de nationalité.

Les compagnons et compagnes restent à Emmaüs le temps qu'ils souhaitent. De son côté, la communauté s'attache à les former aux différents métiers liés à son activité : réparation électriques, d'appareils

réparation vélo.... Pour une plus grande intégration, Emmaüs dispense aussi aux compagnes et compagnons qui en ont besoin des cours de français, des formations à l'extérieur...

La communauté recherche des bénévoles. Ces bénévoles ont une mission bien particulière : ils viennent seconder les compagnes et compagnons dans leur tâche.

Ici, c'est l'humain qui prime, son intégration, l'acquisition et le développement de ses compétences. Aussi, les bénévoles recherchés acceptent de s'inscrire dans cette dynamique de mise en valeur de la compagne et du compagnon.

COMMENT DONNER À EMMAÜS?

Les permanences dans les déchèteries

- · Déchèterie de Pont-Évêque chaque mercredi après-midi de 14h à 17h
- Déchèterie de Vienne chaque samedi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Les dons directement chez Emmaüs

· Vienne. 5 avenue Marcellin Berthelot, du mardi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h05 à 16h45



■ Horaires de la salle de vente d'Emmaüs Vienne à **Estressin:**

- · mardi, mercredi et jeudi de 14h05 à 17h30
- · samedi de 9h à 12h et de 14h05 à 17h30

Retrouvez Les associations s'engagent! dans les prochains Agglomag consacrés à Léo Lagrange, Zéro Déchet Vienne

À noter !

Oue faire de ses cartons?

Pas de cartons dans les points d'apport volontaire bleus dédiés aux papiers!

Les grands cartons sont à déposer pliés à la déchèterie. Seules les cartonnettes vont dans les bacs jaunes ou les points d'apport volontaire emballages mais pas dans les points d'apport volontaire bleus papiers. En effet, les papiers collectés dans les points bleus sont directement recyclés chez le papetier. Les cartons bruns dégradent la qualité du papier et sont refusés.

N'hésitez pas à demander à vos livreurs de récupérer vos cartons vides. Parfois, dans votre commande vous avez la possibilité de cocher la case « récupérer les cartons », pensez-y!





Depuis 2005, l'Agglo s'est lancée dans le compostage et ce sont plus de 9 900 foyers qui ont été équipés de composteurs gratuitement. Le compostage est facile en maison avec jardin. En appartement il est aussi possible de composter avec le compostage partagé.

Le compostage est une action concrète et écocitoyenne qui permet de transformer 30 % de nos ordures ménagères en une matière riche pour les espaces verts en pied d'immeuble. Avec le soutien de l'Agglomération, les bailleurs et copropriétés peuvent disposer d'un accompagnement et d'une installation gratuite de bacs à compost. Initier un composteur partagé en pied d'immeuble est très simple mais demande 6 grandes étapes avant d'être lancé:



- 1. Prise de contact avec l'Agglo pour une rencontre et visite du site dans le but d'évaluer la faisabilité du projet (besoin d'un minimum d'espace afin d'être implanté convenablement)
- 2. Recensement d'un minimum de deux référents pour assurer le bon déroulement du compostage
- 3. Recensement des participants
- 4. Validation du projet auprès du bailleur ou en assemblée générale de copropriété
- 5. Organisation de l'installation du site de compostage entre voisins
- 6. Le compostage partagé repose bien évidemment sur quelques règles, mais des règles simples pour composter en toute sérénité et convivialité!

■ Vous avez des questions ? des hésitations ?

04 74 78 32 10 - gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr Rendez-vous sur la chaîne youtube de l'Agglo 🖭 : Compostage individuel: www.youtube.com/watch?v=J5pa7mOJ3mc Compostage collectif: www.youtube.com/watch?v=Bmy10JUwihM Lombricompostage: www.youtube.com/watch?v=jGVNISfLzAQ

LE COMPOSTAGE **EN CHIFFRES**

Aujourd'hui, un habitant produit en moyenne 238 kg d'ordures ménagères par an. **30** % de ces déchets sont compostables.

9 900 composteurs ont été distribués gratuitement,

200 lombricomposteurs ont été fournis gratuitement

60 projets collectifs: compostage partagé en pied d'immeuble, compostage en établissements scolaires...



Aménagement d'un parking provisoire en surface

La hausse considérable du coût des matières premières et des énergies a conduit Vienne Condrieu Agglomération à différer la création du parking en ouvrage projeté sur l'espace Saint-Germain. Ce projet n'est pas définitivement abandonné. Il pourra être relancé lorsque le coût des travaux a retrouvé un cours plus normal.

En attendant, il apparaît que le besoin de stationnement sur l'espace Saint-Germain est toujours fort. Aussi, les élus de l'Agglo ont pris la décision de faire procéder à des travaux d'aménagement d'un parking provisoire de surface. 85 places de stationnement supplémentaires vont ainsi être créées.

Cette opération est également l'occasion de rénover les chaussées des voies iouxtant le parking. Les déplacements des piétons et des cyclistes seront mieux sécurisés. Le sens de circulation des accès à l'espace Saint-Germain sera également revu : la voie iouxtant Jazz Parc sera mise en sens unique, ne permettant que l'entrée dans le [Espace Saint-Germain à Vienne l

site. La sortie restera possible par la voie située plus à l'est, le long de l'IUT. Enfin, parallèlement à ces travaux, la ville de Vienne procèdera à l'installation et au renforcement de l'éclairage de la voie publique et du parking. Enfin, l'intersection entre les rues Vimaine et Denfert-Rochereau sera sécurisée avec l'aménagement d'un plateau.







janvier et pour une durée de 8 mois, l'Agglo effectue des travaux de rénovation sur le Relais Petite Enfance du Château et l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant.

Plus de fonctionnalités, plus de sécurité, une plus grande ergonomie et une rénovation énergétique complète, voici les enjeux des travaux que l'Agglo réalise actuellement dans les locaux du château de Malissol d'une superficie de 390 m².

Côté Relais Petite Enfance du Château, il s'agit de créer un sas d'entrée, un bureau à destination de la responsable du RPE, un espace réunion, une salle de change, des toilettes adultes ainsi qu'un espace d'activités.

Côté EAJE, il s'agit de créer une nouvelle entrée avec un sas ainsi qu'une rampe d'accès pour les poussettes et les PMR. Le nouveau bureau de la directrice sera en lien direct avec l'entrée de l'établissement.

L'ensemble des espaces : vestiaire enfants, local poussette, salles d'activités.dortoirs mais également postes de change, vestiaires du personnel avec douche... seront mis en conformité avec les nouvelles normes applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en termes d'accessibilité, de sécurité, d'espaces intérieurs, d'éclairage, de qualité de l'air, de chauffage, etc.

Le point majeur qui sera traité dans le cadre de ces travaux. outre la conformité et la sécurité, est la qualité de l'air avec l'installation d'une VMC à double flux. L'ensemble des réseaux de distribution passant par les plafonds sera revu, ainsi que les menuiseries extérieures et l'étanchéité. Les chaudières gaz seront remplacées et une réfection des sols et peintures sera réalisée. La sécurité des espaces extérieurs sera améliorée grâce à une meilleure différenciation entre la partie réservée à l'usage exclusif de la crèche et ceux pouvant être utilisés par les habitants des étages.

Les deux établissements ont déménagé et intégré le pôle petite enfance Graine de Malice dès la fin de mois de décembre 2022.

La réouverture après travaux est prévue pour le 5 septembre 2023.

Le coût estimé des travaux est 490 500 € HT.

Ce proiet bénéficie du soutien du Département de l'Isère à hauteur de 113 970 € et de la CAF (le montant sera connu en début d'année).

Bougez facile avec l'Agglo!

L'année 2022 a été marquée par la mise en place de la nouvelle délégation de service public en transport de l'Agglo.

Dès le mois d'avril 2022, deux nouvelles solutions de mobilité ont été mises en place sur le territoire : la Navette L'va et le covoiturage avec Klaxit.

En septembre 2022, c'est le nouveau réseau de bus qui s'est vu doté d'une plus forte amplitude horaire, de fréquences améliorées et de liaisons facilitées entre les 2 rives du Rhône.

Se déplacer sur le territoire se conjugue aujourd'hui avec covoiturage, autopartage, Navette L'va, réseau de bus L'va et vélos en libre-service.

Vélo en libre service Covoiturage Autopartage Navette L'va

Réseau de bus



Bouger...facile avec l'Agglo!

Tour d'horizon des dispositifs de déplacements proposés par l'Agglo







Le vélo en libre-service avec Fredo

FREDO met à disposition des usagers, des vélos en libre-service pour une location de courte durée. Les vélos sont stockés sur les arceaux existants.

Un système de cadenas permet connecté déverrouiller puis rendre le vélo loué, via une application disponible sur l'App Store et Google Play. Les vélos, 20 classiques et 10 électriques, sont répartis sur 23 emplacements dont 2 dans le centre-bourg de Sainte- Colombe, 1 à Saint-Romain-en-Gal tout près du musée, 1 à Saint-Cyr-sur-le-

Rhône au Parc de Maison Blanche et 19 à Vienne entre Estressin et le quartier de l'Isle. Après inscription et dépôt d'une empreinte bancaire pour caution. l'utilisateur active l'application Fredo dès qu'il a besoin de louer un vélo en libreservice. Il est alors géolocalisé et peut identifier les vélos disponibles autour de lui. Il scanne le QR code présent sur

le vélo, déverrouille le cadenas et roule. Après utilisation, il peut rendre le vélo sur n'importe quel arceau disponible, sur les 23 stations identifiées par l'application.

C'est le moyen idéal pour se déplacer rapidement en ville.

En plus, les 20 premières minutes sont gratuites!

Le covoiturage avec Klaxit





Plus durable, agissant immédiatement contre les bouchons routiers et plus sympa, la solution de covoiturage Klaxit va donner une autre dimension à vos



Klaxit s'adresse à toutes les personnes majeures qui sont contraintes d'utiliser leur voiture pour leurs trajets domicile / travail ou domicile / études. Avec Klaxit, le conducteur véhicule des passagers en contrepartie d'une rémunération prise en charge par l'Agglo.

trajets du quotidien. Plus vous allez covoiturer, plus vous allez rentabiliser vos trajets.

Si vous êtes conducteur, et que vous proposez des places dans votre véhicule, vous serez

indemnisé de 2 € par passager transporté sur les 20 premiers kilomètres (puis 0,10 €/ km jusqu'au 30° km).

vous êtes passager, l'utilisation de Klaxit est gratuite.



Qu'est-ce que l'autopartage?

Qu'est-ce que l'autopartage ? C'est la mise en commun d'un ou plusieurs véhicules pour différents utilisateurs, permettant ainsi d'éviter les frais liés à l'acquisition et l'entretien d'un véhicule et toutes les contraintes liées à son usage.

L'autopartage peut répondre aux besoins de particuliers ou de professionnels avant besoin d'un véhicule de manière ponctuelle et évite ainsi l'acquisition d'un véhicule.

L'autopartage constitue donc une solution supplémentaire dans l'offre de mobilité à destination des personnes qui souhaitent se passer d'un véhicule personnel.

À Vienne, CITIZ est l'opérateur qui assure actuellement ce service.

4 véhicules sont disponibles à Vienne: Espace Saint-Germain, devant le Pavillon du Tourisme. rue Emile Romanet et dans le parking EFFIA SNCF.

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire.

rendez-vous sur le site www.alpes-loire.citiz.coop



Le réseau de bus L'va

L'va m'emmène...

Le nouveau réseau dessert les pôles médicaux!

- la clinique Trénel à Sainte-Colombe par les lignes 8 et 134
- l'EPHAD de Bérardier à Jardin par la ligne 7
- l'hôpital Lucien Hussel par la ligne 2
- l'hôpital de Condrieu par la ligne 134

Le nouveau réseau dessert les zones d'activités majeures!

■ les zones d'activité de Chassesur-Rhône par la ligne 5

- les zones d'activité de Pont-Évêque par la ligne 1
- la zone d'activité de Loire-sur-Rhône par la ligne 134

Le nouveau réseau dessert les gares!

- Gare de Chasse-sur-Rhône par la liane 5
- Gare d'Estressin par la ligne 1
- Gare de Givors par les lignes 5
- Gare de Vienne par les lignes 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8

■ Pour en savoir plus :

les détails complets sont disponibles sur www.lva-mobilite.fr



La navette L'Va

En complément des lignes régulières du réseau L'va, la «Navette L'va » est un service de transport à la demande. Elle propose des trajets (allers simples ou allers-retours), définis selon 4 zones géographiques distinctes, entre les communes et des

établissements de santé, des zones d'activités, des commerces et des gares. La Navette L'va permet ainsi de se déplacer plus librement et pour le prix d'un ticket de bus (gratuit sous conditions de ressources), du lundi au samedi, et à de nombreux horaires.

■ Pour en savoir plus: 0 810 414 909 0,05 € / appel les détails complets sont disponibles sur www.lva-mobilite.fr lvasurdemande@ratpdev.com



Vélo village

Samedi 1er avril de 9h à 17h

Parc de Maison Blanche à Saint-Cvr-sur-le-Rhône Accès libre et gratuit

Dans un parc arboré de plus de 3 000 m², au pied du vignoble de Côte-Rôtie et à proximité immédiate du Rhône et de la ViaRhôna, le Club Viennois d'Animation Cycliste (CVAC) et Vienne Condrieu Agglomération organisent la 4º édition de Vélo Village.

Au programme :

bourse aux vélos et accessoires d'occasion. stands de professionnels, circuits de découverte et de loisirs, spectacles et animations.

Accès

- En voiture : parking de Maison Blanche (811, RD386 -Saint-Cyr- sur-le-Rhône) / A7 sortie 10 - Condrieu
- En vélo: depuis la ViaRhôna
- À pied : depuis le centreville de Vienne par la passerelle de Sainte-Colombe (environ 30 mn de marche)
- En bus: arrêt Centre nautique, Saint-Cyr-sur-le-Rhône

Ligne 134 Givors – Condrieu > Horaires : www.lva-mobilite.fr

- Station de vélos FREDO à proximité immédiate du parc > Possibilité d'emprunter un vélo sur le site www.vienne-condrieu.com





L'Agglo réalise de nombreux travaux de voirie, d'assainissement, d'eau potable et d'eaux pluviales sur l'ensemble du territoire. Tour d'horizon des travaux qui viennent de s'achever et de ceux qui vont démarrer.

SAINT-ROMAIN-EN-GIER O



Route de Chamoy

Stabilisation de la voie Financement Agglo: 30 000 €

SAINTE-COLOMBE O



Les Jacquetières

Mur de soutènement Financement Agglo: 450 000 €

O LES HAIES



Construction d'une nouvelle station d'épuration de 650 équivalent habitants Financement Agglo: 305 000 €

SEYSSUEL O



Secteur Plat du Loup

Réhabilitation du réservoir Financement Agglo: 50 000 €

CHUZELLES



Opération Saint-Hippolyte

Aménagement de voirie Financement Agglo: 80 000 €



Secteur Folatières

Renforcement d'un collecteur de transit des eaux usées Financement Agglo: 340 000 €

Luzina

Saint-Sorlin de-Vienne

Moidieu-Détourbe

Meyssie



ruissellement



Eau potable





Assainissement

Voirie

O PONT-ÉVÊQUE



Rue Perrot / rue Leydier

Aménagement de voirie Financement Agglo: 605 000 €

VIENNE



Ruisseau Saint-Gervais

Réhabilitation de la galerie du ruisseau

Financement Agglo: 180 000 €

Saint-Marcel

sous le jardin de Cybèle

Réhabilitation de la galerie

du ruisseau

Financement Agglo: 160 000 €

ZI Leveau

Suppression du seuil

Financement Agglo: 90 000 €



Cours Brillier

Réhabilitation du réseau d'eau Financement Agglo: 440 000 €

CHONAS-L'AMBALLAN O

Percement d'une voie nouvelle Financement Agglo: 280 000 €

Rue JJ. Chapelant



Gerbey

AMPUIS O

Réhabilitation de la station de pompage

Financement Agglo: 830 000 €

JARDIN O



Reventin-Vaugris

Secteur de Bérardier

Aménagements pour la gestion des eaux de ruissellement Financement Agglo: 50 000 €

OEYZIN-PINET



Eyzin-Pinet

Finalisation du raccordement au système d'assainissement de Vienne Sud

Financement Agglo: 290 000 €



Rendons nos logements plus performants

La parole à...



Denis Peillot,

Vice-Président en charge du climat et de la transition énergétique

c'est être au cœur des préoccupations majeures de la population.

sommes tous concernés par le défi de la transition énergétique et climatique.

son autonomie énergétique. Nous agissons en matière de sobriété et d'efficacité énergétiques (rénovation énergétique de nos ménagères roulant au biogaz issu de notre station d'épuration...), mais aussi dans la **production** d'énergies renouvelables, (aménagement de la zone d'activité du Rocher à Estrablin 100 % de l'Agglo, réseaux de chaleur déjà en place et en



LE ROCHER

adrement Enseignes

Biscuits

Coiffure

e Technique Auto

IB SERVICE

BE

danse - Acro dancing

rise Jacquet

rthelet

quip'Cheval Bockmann

e du Rocher

ccas

- Home Design
- 5 La Viennoise
- 3 L'entrecôte d'Alice
- 4 MADE IN ITALY (pizzeria & restaurant)
- 2 Nat'urelle Beauté
- 4 Opshun
- ² Pain et Cie
- 23 Planet Line
- Productiv'Industrie
- 21 Rexel
- RM LOC
- 10 Rostaing Hydraulique
- 24 The Last Hour Escape Game
- Xtrem Motor Racing



ZONES D'ACTIVITÉS DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION







L'espace Énergie

L'Espace Énergie est un dispositif d'accompagnement et d'information gratuit et indépendant mis à la disposition de l'ensemble des habitants qui ont des projets ou des guestions sur la rénovation énergétique de leur logement.

Cet accompagnement sur tout projet de rénovation, de construction, d'isolation, de changement de système de chauffage ou d'acquisition d'équipements utilisant les énergies renouvelables. Il inclut l'expertise technique, le suivi des devis et les aides financières (Maprimrenoy'. certificats d'économie d'énergie, l'éco prêt à taux zéro, le dipositif Loc'Avantages).

Si vous habitez dans le Rhône

Une permanence sur rendez-vous a lieu tous les premiers mercredis du mois à Condrieu.

Il vous suffit de prendre rendez-vous en contactant l'Espace Énergie au 04 37 48 25 90,

- par mail contact@infoenergie69-grandlyon.org,
- http://www.infoenergie69-grandlyon.org/contactez-nous/

Vous habitez dans l'Isère

Une permanence sur rendez-vous a lieu 2 mercredis par mois au siège de l'Agglo. Il vous suffit de prendre rendez-vous en contactant l'Espace Énergie au 04 76 14 00 10

- ou infos@infoenergie38.org
- Pour en savoir plus:

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Des initiatives concrètes

Le nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Agglo se traduit aujourd'hui par 90 actions à réaliser afin de réduire la consommation d'énergie de notre territoire de 50 % par rapport à 2016 et multiplier la production d'énergie renouvelable par 3 environ.

Ces actions touchent tous les domaines : habitat, mobilité, industrie, tertiaire, agriculture, etc.

Retour sur les récentes réalisations de l'Agalo.



Des aides de l'Agglo pour rénover son logement

L'Espace Énergie oriente les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs vers un accompagnement et des aides spécifiques mises en place par Soliha. Vous pouvez vous renseigner auprès de Soliha Isère Savoie et Soliha Rhône.

Si le logement est situé dans l'une des communes de l'Isère ou sur Saint-Romain-en-Gal :

- Contactez SOLIHA Isère Savoie: vienne-condrieu-agglomeration@soliha.fr
- Permanences d'information :

Les 1er et 3e mercredis du mois de 14h à 16h au siège de Vienne Condrieu Agglomération : Espace Saint-Germain Bâtiment Antarès 30. avenue du Général Leclerc 38200 Vienne

Si le logement est situé dans l'une des communes du Rhône (à l'exception de Saint-Romain-en- Gal) :

■ Contactez SOLIHA Rhône:

Tél: 04 37 28 70 20 · a.pellerin@soliha.fr

- Permanences d'information le 1er mercredi du mois de 10h à 12h, en alternance
- À la mairie d'Échalas : les 1er février, 5 avril, 7 juin, 6 septembre et 8 novembre
- À Condrieu (salle des Éclats) : les 1er mars, 3 mai, 5 juillet, 4 octobre et 6 décembre.



Fortement engagée dans la transition énergétique, Vienne Condrieu Agglomération a fait de la rénovation des bâtiments, et en particulier des logements, une de ses priorités. Les associations AGEDEN (pour l'Isère) et ALTE 69 (pour le Rhône) accompagnent gratuitement les habitants du territoire via l'Espace Énergie.

Entretien avec Jérémy Jacquey, conseiller énergie à l'AGEDEN.

Agglomag: Pouvez-vous nous présenter l'AGEDEN?

Jérémy Jacquey: L'association AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie), dont la mission est la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables en Isère, est partenaire de différentes collectivités territoriales du département, dont Vienne Condrieu Agglomération. Cette association à but non-lucratif, financée par les pouvoirs publics, porte, grâce à son expertise dans ces domaines, l'Espace Énergie de l'Isère.

> En quoi consiste votre mission de conseiller énergie sur le territoire de Vienne Condrieu agglomération ?

Mon rôle est d'apporter des conseils aux particuliers vivant sur le territoire de l'Agglo concernant leurs projets de rénovation ou de construction (isolation, chauffage, ventilation, énergie solaire, etc.). Je donne également des informations sur les aides financières possibles, dans le but de déclencher des travaux de rénovation. Ainsi, les habitants font des économies d'énergie, ce qui permet de sauvegarder du patrimoine immobilier et de préserver notre planète.

Quel type d'accompagnement proposez-vous?

Mes collègues et moi sommes à la disposition des habitants par téléphone dans un premier temps, puis sur rendez-vous si leur projet le nécessite. Cet entretien d'une heure est proposé un mercredi sur deux au siège de l'Agglo, à Vienne. Enfin, à l'issue de cette rencontre, une visite conseil peut être programmée à domicile, ce qui permet d'approfondir le projet avec un œil d'expert. Cet accompagnement plus « fin » a été mis en place en 2021. C'est essentiel pour s'assurer que les particuliers vont dans le bon sens, que les travaux qu'ils envisagent sont les plus cohérents possibles.

■ Plus d'infos: www.infoenergie38.org et sur www.alte69.org





La Prime air bois

Afin d'améliorer la qualité de l'air sur son territoire, l'Agglo a lancé la Prime Air Bois, destinée à accompagner les particuliers dans le remplacement de leur ancien appareil de chauffage au bois.

La Prime Air Bois vise à aider financièrement les particuliers à remplacer leurs cheminées (foyers ouverts) ou anciens appareils de chauffage au bois par des appareils de chauffage au bois récents et performants.

Le montant de la prime proposée par Vienne Condrieu Agglomération est de 700 €, auquel peut s'ajouter une bonification de 800 € sous conditions de revenus (soit une prime totale de 1 500 €). La Prime Air Bois est cumulable avec la prime de transition énergétique (MaPrimeRénov'), l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et le dispositif de certificats d'économies d'énergie (CEE).

Au total, certains ménages peuvent bénéficier jusqu'à 4 500 € d'aides publiques. La Prime Air Bois est une aide versée par Vienne Condrieu Agglomération, financée par l'Agglo et

Dossier de demande disponible sur le site de Vienne Condrieu Agglomération : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr Celui-ci sera ensuite traité par l'AGEDEN.

■ Pour en savoir plus :

Association pour une gestion durable de l'énergie (AGEDEN) 04 76 23 53 50 · primeairbois-agglo@ageden38.org

> Avant tout achat d'un nouveau matériel, il est conseillé de lire attentivement le dossier de demande et de se renseigner auprès de l'AGEDEN.

[La prime qui tombe pile poêle !



Calculez le potentiel de votre toiture!

Le cadastre solaire, mis en place par l'Agglo, vous permet de connaître la surface optimale de panneaux photovoltaïques que peut accueillir votre toiture ainsi qu'une estimation du dimensionnement de l'installation et de la production d'électricité que les panneaux peuvent générer.

Un calculateur financier vous fournit une première estimation sur le coût de l'investissement, les économies réalisées, selon que vous décidez de revendre l'électricité produite ou de l'autoconsommer, ainsi que le temps de retour sur investissement de l'installation photovoltaïque. L'Espace Énergie peut ensuite vous accompagner dans la réalisation de votre projet.

■ Pour en savoir plus : Le cadastre solaire est accessible à l'adresse https://vienne-condrieu-agglomeration.insunwetrust.solar/





Avec EcoWatt, consommons au bon moment

Porté par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et l'ADEME, EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités, de consommer l'électricité au bon moment et ainsi de réduire les risques de coupure d'électricité en France.

Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. À chaque instant, des signaux clairs guident les consommateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité.

Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures (appelées « délestages tournants ») ou en réduire leur durée.

Chaque geste compte et peut avoir un véritable impact

Par exemple, si tous les foyers français éteignaient 1 ampoule, cela permettrait d'économiser jusqu'à 600 MW à l'échelle du pays, soit la puissance d'une centrale au charbon ; ou l'équivalent de la consommation d'une ville de 600 000 habitants (Toulouse).

Lors des alertes rouges Ecowatt, l'adoption des écogestes peut permettre d'éviter les coupures ou d'en réduire la durée.

Agir... mais au bon moment

Ecowatt vous permet de savoir à quel moment agir pour éviter les coupures.

En hiver, il y a deux moments dans la journée où la consommation des Français augmente fortement ; c'est entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.

C'est donc durant ces périodes qu'il est particulièrement important de réduire sa consommation ou de la décaler lorsque cela est possible.

Télechargez l'application EcoWatt

L'application EcoWatt ne collecte aucune donnée personnelle.





Et pour ceux qui souhaitent s'engager davantage, le site web www.libertewatts.fr donne à ses utilisateurs la possibilité de déclarer des « Heures Libres » durant lesquelles ils sont prêts à suspendre leur consommation électrique.



Les enjeux du chauffage

La crise énergétique et la lutte contre le changement climatique nous incitent à questionner notre façon de nous chauffer pour tenter de réduire nos consommations et notre impact sur l'environnement.

Face à la hausse des prix et à l'urgence climatique, le plan national de sobriété vise à réduire de 10 % notre consommation d'énergie dans les 2 prochaines années.

Comment consommer moins d'énergie? Comment se passer des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables?

Comme l'identifie le diagnostic réalisé dans le cadre du PCAET*, le chauffage représente 60 % des consommations énergétiques totales des logements. Le chauffage est donc un levier important d'économie puisque baisser de 1°C son chauffage revient à diminuer sa consommation de 7 %. Maitriser sa façon de se chauffer, c'est d'abord s'assurer que son logement est bien isolé. Car seule l'isolation garantit à long terme le bon usage des énergies.

Isoler son habitation de manière adaptée permet

vient limiter les sensations d'inconfort liées aux murs froids et courants d'air tout en gardant une ventilation assurant une bonne qualité de l'air intérieur. Et en été, la chaleur reste à l'extérieur, puisque l'isolation l'empêche de pénétrer à dans ce sens puisque depuis l'été 2022, les loyers des logements dont le diagnostic de performance énergétique (DPE) est classé F ou G ("passoires thermiques") ne peuvent plus être augmentés.

* Plan Climat Air Énergie Territorial

Les bon gestes pendant l'hiver

Température idéale

- Pieces à vivre (salon, salle à manger, cuisine, bureau) : 19 °C
- Chambres: 16-17 °C. Une température excessive peut dégrader la qualité du sommeil
- Salle de bain : 22 °C uniquement pendant l'utilisation de la pièce

Plusieurs équipements existent pour maîtriser précisément son chauffage*

- Robinets thermostatiques
- Thermostat d'ambiance
- Sonde extérieure

Pour évacuer l'humidité, après avoir éteint les radiateurs, on aère son logement cinq à dix minutes par jour.

L'entretien de sa chaudière par un professionnel est obligatoire une fois par an. Il garantit la sécurité et permet de faire des économies.

Une installation négligée peut émettre du monoxyde de carbone, gaz toxique et très dangereux s'il est inhalé. Une chaudière bien entretenue permet d'effectuer jusqu'à 12 % d'économie de combustible.

On installe un système de ventilation. Si une VMC est déjà présente, on vérifie que le renouvellement d'air est suffisant. Dans le cas contraire, on la remplace.

Les systèmes de chauffage les plus écologiques sont :

- les panneaux solaires thermiques, la chaudière ou le poêle bois
- les pompes à chaleur (air/air, air/eau ou géothermiques)
- les radiateurs électriques à inertie,
- les chaudières à gaz à très haute performance énergétique.
- * Les robinets thermostatiques et le thermostat d'ambiance permettent de maintenir une température choisie. La sonde, quant à elle, maintient la température en s'adaptant aux éléments extérieurs.

Les questions que l'on se pose

Pourquoi réduire ses consommations d'énergie?

Pour des raisons économiques

Les acteurs du secteur de l'énergie s'accordent à dire aujourd'hui que les années à venir seront marquées par une raréfaction des énergies fossiles (pétrole, gaz) qui aura pour conséquence une hausse des prix. En maîtrisant ses consommations, on maîtrise son budget!

Pour limiter les dommages sur l'environnement

Ouelle que soit la solution choisie pour satisfaire nos besoins, l'énergie utilisée a un impact sur l'environnement. Plus ou moins important et durable, cet impact dépend de la source énergétique utilisée.

Pour préserver le climat

Créé par l'ONU, le Groupe Intergouvernemental l'Évolution du Climat (GIEC) qui rassemble 3000 chercheurs mondiaux a publié en 2007 une synthèse des différents groupes de travail sur le changement climatique. Afin de limiter le réchauffement à +2°C, nous devons diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre.



Comment réduire ses besoins énergétiques ?

La sobrieté énergétique

La consommation d'énergie n'est pas une fin en soi, mais elle est nécessaire pour répondre à des besoins plus ou moins essentiels que nous avons tous : se rendre à son travail, visiter sa famille, chauffer sa maison, s'éclairer pour lire ou pour travailler, échanger par Internet avec des amis, cuisiner un repas pour sa famille.

Avant toute chose il est bon de s'interroger sur ces besoins. Nous le faisons rarement même si un grand nombre de nos choix ont des conséquences à long terme sur notre environnement. On parle alors de **sobriété énergétique**. Cette démarche consiste à supprimer les gaspillages absurdes et coûteux à tous les niveaux de l'organisation de notre société et dans nos comportements individuels.

Il ne s'agit ni d'austérité ni de rationnement : la sobriété énergétique répond à l'impératif de maîtriser ses besoins énergétiques pour les rendre plus équitables. Elle s'appuie sur la responsabilisation de tous les acteurs, du producteur au consommateur. On peut par exemple partager un trajet en voiture avec son voisin, son collègue, voire faire le choix de ne pas avoir de voiture ou d'en avoir une seule par foyer.

L'efficacité énergétique

En complément de la sobriété énergétique, dans un second temps, il est possible de diminuer les pertes de rendement dans nos usages en améliorant l'efficacité énergétique de nos bâtiments (en isolant), de nos moyens de **transport** (les voitures plus petites ou plus récentes consomment moins) et des appareils que nous utilisons (en choisissant des appareils avec une étiquette énergétique A+ ou A).

On peut ainsi réduire d'un facteur 2 à 5 nos consommations d'énergie et de matières premières à l'aide de techniques déjà largement éprouvées. Par exemple en se chauffant avec une chaudière à condensation, qui réduit de 20 à 30 % les consommations de combustibles par rapport à une chaudière des années 1980.





Retour sur la semaine de l'industrie [Ils témoignent...]

Depuis 2011, la Semaine de l'industrie valorise l'industrie et ses acteurs en proposant des événements pédagogiques et de découverte des métiers. Chaque année, ce grand rendez-vous national contribue à renforcer l'attractivité du secteur auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi. Mais il promeut aussi la mixité des métiers et la place des femmes dans les différentes filières.

La 11^e Semaine de l'industrie, organisée sur le territoire de l'Agglo par l'agence économique en novembre 2022, a permis aux industriels du territoire de faire découvrir la richesse et la diversité de leurs savoir-faire et de leurs métiers. Le grand public, et plus particulièrement les jeunes et les demandeurs d'emploi, ont en parallèle pu découvrir les filières et les formations en lien avec ce secteur d'activités.



Caroline Delloye-Gonzales,

(groupe Gonzales, Estrablin)

« Cet évènement permet d'ouvrir nos industries à un large public qui ne connaissait pas forcément nos métiers. Je suis ravie de les faire connaître. Le groupe Gonzales, dont l'activité repose sur la haute couture de la machine spéciale, recrute, forme et accompagne ses futurs talents. La Semaine de l'industrie peut faire germer des idées dans la tête de ceux qui viennent à notre rencontre, qui deviennent des ambassadeurs de l'industrie. »



Laurent Wiart, 50 ans (en recherche d'emploi)

« La Semaine de l'industrie est une chance : on découvre des entreprises de l'intérieur. comme Decortes ou Gonzales. Après avoir été dans l'Armée puis avoir travaillé dans le transport routier, je recherche de nouvelles opportunités. L'industrie pourrait me plaire. Je suis curieux, j'ai envie de me former.»

Bouchra Laurent, 53 ans (en recherche d'emploi)

« C'est la première fois que je visitais une usine et j'ai été impressionnée par le site de Gonzales! Le monde de l'industrie m'a toujours fascinée, même si je n'ai travaillé que dans le tourisme et la logistique. Je suis prête à me former pour me reconvertir. La Semaine de l'industrie est une belle opportunité pour moi. »

Robin Avenel et Rebecca Sendras.

(Carasoie, Pont-Évêque)

« Ouvrir nos portes est une belle opportunité de montrer nos savoir-faire, dont nous sommes fiers. Des CAP Métiers de la Mode et vêtements flous à Vienne ont notamment pu découvrir notre atelier. Toucher un public large est essentiel. Nos postes d'artisans en confection textile sont ouverts à tous. Nos recrutements d'artisans-couturiers, en cours, reposent sur la motivation, le savoir-être, l'intégration dans notre groupe et la dextérité. »

Tiphaine, 17 ans (CAP Métiers de la Mode et vêtements flous au lycée Galilée, Vienne)

« Visiter une entreprise comme Carasoie est une grande chance! C'était incroyable de voir l'atelier, cela me motive énormément pour l'avenir. J'ai découvert que la motivation des employés avait été un critère de recrutement. Cela prouve qu'en se donnant les moyens, on peut y arriver. »



« C'est une super opportunité d'être dans les coulisses d'une entreprise comme Carasoie. Tous les lycéens n'ont pas la possibilité de le faire! J'ai trouvé cela fascinant de voir les artisans fabriquer de si beaux produits... »

L'équipe de NHIC, (Chonas-l'Amballan)

« Cela fut un plaisir de valoriser le savoir-faire de notre atelier d'usinage de grosses pièces pour l'industrie auprès de lycéens curieux et motivés. Ils ont découvert le rôle que nous jouons dans le tissu économique français et mondial et ont vu que nous innovons en permanence et que les métiers de l'industrie requièrent de vraies compétences. Notre savoir-faire industriel est unique et notre travail à façon, exigeant, nécessite de la réflexion.»



Patrice Lebrun. (Decortes. Pont-Évêque)

« Je suis ravi d'avoir rencontré un public varié. Il est important de montrer les nombreuses facettes de la construction de bâtiments modulaires et nos divers métiers. J'espère que cela donnera envie de venir travailler à nos côtés. Nous déménagerons en 2024 dans des ateliers plus grands, à Pont-Évêque. Ce qui entraînera une hausse d'activité qui va nécessiter que je recrute de nouveaux talents. »



Tom, 14 ans (Collège Georges Brassens, Pont-Évêque)

« Visiter des entreprises permet de nous implanter petit à petit dans le monde du travail. Dans moins de dix ans. ce sera à mon tour de travailler! La visite de Decortes était intéressante car de nombreuses activités différentes s'y retrouvent. Le métier d'ingénieur m'intéresse beaucoup, peut-être qu'un jour...»

Yousra, 14 ans (Collège Georges Brassens, Pont-Évêque)

« Voir comment fonctionne une entreprise est très intéressant. J'aime aussi l'idée de découvrir les missions des employés de Decortes. Il me semble important de participer à la Semaine de l'industrie et de faire des visites dans des entreprises situées près de mon collège. »



Geoffroy Bourgerette, (Helping, Vienne)

« Nous avons proposé aux lycéens des ateliers ludiques, utilisant les nouvelles technologies. De quoi leur prouver que l'industrie innove sans cesse et que nos métiers sont très techniques! J'espère avoir suscité des vocations pour notre secteur d'activité, en pénurie de candidat. »

Inaya, 17 ans (Terminale STI2D au lycée Galilée, Vienne)

« C'était surprepant de découvrir concrètement les métiers de l'industrie. notamment grâce aux casques de réalité virtuelle. J'aimerais travailler dans l'architecture ou le génie civil mais il me semble important que des professionnels comme Helping donnent de leur temps pour nous. »



Collins

« Échanger avec des chefs d'entreprises nous ouvre l'esprit. Je n'avais pas d'a priori sur l'industrie et j'ai trouvé cela intéressant d'avoir un aperçu du monde industriel grâce aux ateliers proposés par Helping. »

MISSION LOCALE

La réalité virtuelle au rendez-vous

Partenaire de l'évènement. la Mission Locale Isère Rhodanienne a proposé plusieurs temps forts, dont une expérience immersive étonnante: « Dix ieunes ont découvert les métiers de l'industrie, dans nos locaux, grâce à un casque de réalité virtuelle », expliquent Isabelle Ribotta (chargée de recrutement), Annie Chalon (chargée de projet orientation) et Lorenzo Hesry (en service civique à la Mission locale, en charge de l'informatique et du numériaue).

« Cette visualisation des savoir-faire industriels a beaucoup plu. Ce fut une première étape intéressante avant des contacts directs avec des professionnels du secteur. Prendre part à la Semaine de l'industrie est essentiel pour nous. »









Vous êtes porteurs de projets - en phase de création/reprise ou installés depuis moins de 18 mois dans les secteurs du service aux entreprises?

Vous recherchez un lieu et un appui pour développer sereinement votre ieune entreprise?

Saisissez rapidement l'opportunité d'intégrer la promotion 2023 au sein de Ariane, pépinière d'entreprises du territoire de Vienne Condrieu.

Dédiée à l'accompagnement de jeunes entreprises de services aux entreprises,

Ariane offre aux entrepreneurs, plus qu'un hébergement. Avec la possibilité d'accueillir jusqu'à 11 entreprises dans ses locaux, vous pourrez évoluer au sein d'un véritable lieu de vie professionnelle, un lieu d'accompagnement avec coaching individuel et collectif pendant les trois premières années d'activité de l'entreprise.

Avec son réseau d'experts et de partenaires ancrés dans le territoire, Ariane apporte aux entrepreneurs résidents un soutien et un accompagnement personnalisé, mais également une dynamique collective stimulante dans un environnement convivial et

bienveillant, propice aux échanges et

ouvert sur l'extérieur.



Ariane, la nouvelle promotion 2023

au services des industriels

Votre projet entrepreneurial est dédié au conseil en stratégie et développement d'entreprises, services à l'industrie tels les méthodes, bureaux d'études, qualité, hygiène, sécurité, ingénierie, RH, accompagnement digital et innovation?

La pépinière Ariane s'oriente désormais comme lieu favorisant l'émergence d'entreprises au services des industriels du territoire!



Monter à bord d'Ariane. c'est

- Assurer un décollage propulsé pour votre projet de création d'entreprise.
- Bénéficier d'accompagnements personnalisés
- Intégrer un réseau de chefs d'entreprises et d'acteurs économiques impliqués au cœur d'un territoire dynamique
- Renforcer la visibilité de votre jeune entreprise au cœur du pôle tertiaire de l'Espace Saint-Germain
- à Vienne, mais aussi sur l'ensemble du territoire Vienne Condrieu (clips vidéos, articles de presse, mises en avant sur les réseaux sociaux)
- Partager l'esprit communautaire d'entraide, de confiance et de solidarité entre membres
- Bénéficier d'un réseau d'affaires auprès d'industriels du territoire grâce au soutien de l'Agence éco



Rejoignez la communauté Ariane! Candidatures ouvertes jusqu'au 31 janvier 2023

■ Pour plus d'information, prenez contact avec

Marie-Cécile AMIOT: 04 69 46 14 90 I pepiniere@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Un pépin pas comme les autres





Hélène Dabbadie est très connue sur le territoire de l'Agglo. A la tête d'une entreprise d'artisanat textile d'excellence pendant plus de 10 années, Hélène a choisi de s'installer à la pépinière Ariane au printemps dernier pour « couver » son projet de nouvelle entreprise.

son expérience de cheffe d'entreprise et sa formation de juriste d'affaires auraient pu l'inciter à monter son projet dans son coin, n'ayant à priori pas besoin d'une pépinière pour cela.

Pourtant, elle a ressenti le besoin de ne pas être isolée, de pouvoir être au cœur d'une structure dynamique, au contact d'autres porteurs de projets.

Hélène a créé Effischool, organisme de formation continue pour adultes. Elle souhaite mettre à disposition de ses entreprises clientes sa parfaite connaissance des problématiques juridiques et organisationnelles des PME industrielles. Elle entend bâtir des programmes de formation pragmatiques et opérationnels développer un pool de formateurs seniors aux profils complémentaires. Son objectif est clair: mettre son énergie, ses compétences professionnelles et ses qualités managériales au coeur de l'accompagnement des organisations sur le chemin d'une efficience pertinente et responsable.

contact@effischool.com 04 87 83 02 20 I (in) EFFISCHOOL



Testez votre projet de commerce à Pont-Évêque!

L'Agglo, en partenariat avec la commune de Pont-Évêque et les acteurs de la création d'entreprises, propose une nouvelle boutique test sur le territoire. Cette 4^e opération après deux boutiques test à Vienne et une à Condrieu, permet à un porteur de projet de commerce de bénéficier d'un maximum d'atouts pour la réussite de son activité. Le candidat retenu aura accès à :

- un local disposant d'une bonne visibilité en centreville de Pont-Évêque
- un loyer adapté
- un financement facilité par un prêt à taux 0% associé à un prêt bancaire
- une communication soutenue par l'Agglo et ses partenaires
- un accompagnement en conseil tout au long de la phase de test.

Le commerçant pourra, en fonction des besoins d'investissement, être également soutenu par une subvention pour l'aménagement et l'équipement du magasin. Le « test » dure deux ans, à l'issue de cette phase, le commerce qui aura démontré sa viabilité, est pérennisé dans les locaux.

Le local « test » est situé 72 montée Lucien Magnat. Il est destiné à accueillir une activité de commerce ou service au particulier à l'exclusion de la restauration et des activités de bureaux. Le projet sera sélectionné par le comité des partenaires selon les critères de viabilité économique et de la capacité à répondre aux besoins des habitants. Vous avez un projet? Contactez l'Agence éco de l'Agglo pour plus d'information et pour candidater.



La Ferme des Loulous cultive du bio... et des valeurs

Léa étudiait la gestion de projet, Teddy était ébéniste. Mais pour « revenir à l'essentiel », Léa et Teddy Haller, 29 ans, se sont lancés dans une nouvelle aventure en septembre 2020 : la production de légumes et d'œufs en bio, à Serpaize.

La Ferme des Loulous est plus proiet professionnel. «c'est un projet de vie!», assurent les jeunes parents, dont la maison en paille est en cours de construction sur le site sur lequel ils sont devenus paysans. « Nous voulions nous lever le matin en ayant le sentiment que ce que nous faisions avait du sens... Ce qui est le cas depuis que nous cultivons nos légumes dans le plus grand respect de la nature, et que nous veillons sur nos cocottes, évoluant en liberté dans les bois où elles se régalent.»

Un magasin à la ferme en projet

« Les 5 hectares de terrain dont nous disposons, nous avons eu du mal à les trouver ! Mais grâce au soutien de la mairie de Serpaize et de Vienne Condrieu Agglomération, nous avons pu transformer ces terrains à



l'abandon depuis vingt ans... », appuient Léa et Teddy, faisant uniquement de la vente directe sur le marché de Vienne le samedi matin et le mardi soir devant l'école de Serpaize. « En plus de cela, nous prévoyons prochainement d'ouvrir magasin à la ferme », sourient les paysans, bénéficiaires d'un prêt d'honneur de la part d'Initiative

Isère Vallée du Rhône, partenaire de l'Agglo.

« Notre ferme, nous la voulons à taille humaine. Et pouvoir la gérer de manière indépendante, même si cela demande d'être un véritable couteau suisse. entre production de léaumes d'œufs, les travaux divers à réaliser ou encore les ventes...»

La Ferme des loulous • 485 route du Canal, 38200 Serpaize • 06 73 84 47 16 fermedesloulous@gmail.com • (f) La Ferme des Loulous



Samedi 13 mai 2023: nouvelle édition du Printemps des fermes

Forte du succès rencontré par la 1^{re} édition du printemps des fermes en 2022, l'Agence économique de l'Agglo épaulée par un groupe de travail composé d'élus de la commission agriculture et d'exploitants agricoles, organise la 2^e édition le samedi 13 mai 2023. Près d'une vingtaine d'agricultrices et d'agriculteurs ouvriront leurs portes pour faire découvrir leurs produits, leur savoir-faire et leur engagement dans le maintien d'une agriculture dynamique et riche de diversité.





Alors, on sort!

élection faite à partir des informations contenues sur APIDAE*. our annoncer votre manifestation : vienne-condrieu.com/declarer-un-evenement/

Voici une sélection non exhaustive de manifestations qui se dérouleront prochainement sur le territoire de l'Agglo, vous pouvez retrouver l'ensemble de ces manifestations sur le site de Vienne Condrieu Tourisme : www.vienne-condrieu.com · accueil@vienne-condrieu.com

JANVIER

Du dimanche 1er janvier au mercredi 15 février

 Exposition de photographies de Stéphane Bonnard avec textes choisis Restaurant Mama Trotter · 13 rue du Collège · 38200 Vienne

En partenariat avec la librairie Passerelles. Depuis de nombreuses années, Stéphane Bonnard mène un travail de photographies de paysage. Spécialiste de l'image, graphiste de métier, installé à Vienne, Stéphane arpente les chemins creux qui sont parfois des « chemins noirs » pour y capter des scènes.

Gratuit

Ouverture le lundi et mardi de 12h à 14h, le mercredi et jeudi de 12h à 14h et de 17h à 20h30. Le samedi de 17h à 20h30. Fermé le dimanche stefanb38@gmail.com dprostromand38@gmail.com

Vendredi 6 janvier à 20h30

Coupables · Théâtre

Le Manège à Vienne

"La loi ignore presque le droit" Un huis clos non conventionnel auquel on ne s'attend pas du tout.

Tarifs: 27 € / Tarif réduit 22 € / 19 € Tarif préférentiel 10 € 04 74 85 00 05 accueil@theatre-francois-ponsard.fr www.theatre-francois-ponsard.fr

Dimanche 8 janvier à 17h

John Williams

Concert symphonique Le Manège à Vienne

Tarifs: adulte: 24 € / étudiant: 10 € (de 18 ans) / enfant : 5 € (- de 10 ans) 06 88 38 75 43 · https://www.osyra.fr

Vendredi 13 janvier à 20h30

L'idole des houles · Théâtre Salle Jean Marion · Avenue Frederic Mistral · 38670 Chasse-sur-Rhône Spectacle programmé dans le cadre de la saison Culturelle de la Ville de Chassesur-Rhône.

La vie d'Eric Tabarly est une histoire incroyable, digne des épopées antiques. Elle conjugue aventures, exploits et coups du sort. Une vie au service de la voile et du vent, de l'instant présent... de l'équilibre précaire et poétique de la vie. Avec trois artistes sur scène, une voile, du vent, un navire, de la musique live, ce spectacle embarque le public à la fois dans une expérience sensorielle et une virée historique.

Tarifs: 15 €, Tarif réduit: 10 €, gratuit - de 12 ans. 04 72 24 48 00 culture@chasse-sur-rhone.fr https://www.chasse-sur-rhone.fr/lesevenements-sur-chasse/programmeculturel/la-billetterie-des-spectacles



Vendredi 13 janvier à 20h30

La Dispute · Théâtre Le Manège à Vienne

Au point de départ de la pièce, un pari, pour savoir à qui attribuer la première infidélité. À un homme ou à une femme? Le lieu imaginaire et ambigu dans lequel nous transporte La Dispute n'est pas envisagé comme l'espace carcéral d'un Sade ou d'un Loft Story, mais bien plutôt comme la scène même d'un théâtre : espace imprévisible, lieu d'expérimentation des possibles. La Dispute est une rareté. Ève y est revue et corrigée par quatre jeunes gens au seuil de leur vie d'adulte qui portent en eux tout l'appétit d'une génération en devenir...

Dans un subtil mélange de légèreté et de lucidité. Marivaux distancie et désamorce les cruautés de nos vies sentimentales.

Tarifs: 27 € / Tarif réduit 22 € / 19 € Tarif préférentiel 10 € 04 74 85 00 05

accueil@theatre-francois-ponsard.fr www.theatre-francois-ponsard.fr



Samedi 14 janvier de 15h30 à

 Les pérégrinations des conduites en plomb · VASSEDO. VF et L.TER.PRI conférence

Musée Gallo-Romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne Laurence Brissaud. Docteure en archéologie, responsable scientifique au musée et sites gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal.

Le sous-sol du site urbain antique de Saint-Romain-en-Gal est un véritable palimpseste que Laurence Brissaud, archéologue, n'a cessé d'explorer et de déchiffrer depuis plusieurs décennies pour en retrouver les principes vitaux. Laurence Brissaud vous invitera donc à plonger à ses côtés au cœur de passionnantes enquêtes scientifiques aux multiples rebondissements.

Gratuit

04 74 53 74 01 saintromain@rhone.fr reservation.saintromain@rhone.fr musee-site.rhone.fr



JANVIER (suite)

Dimanche 15 janvier dès 8h

 Matinée boudin à la chaudière 48 ch Guichard · 69560 Saint-Romainen-Gal

Les sauveteurs de Saint-Romainen-Gal ont le plaisir, d'organiser leur traditionnelle matinée boudin.

Buyette et dégustations sur place 07 51 60 85 16

franck.colombier69@gmail.com

Jeudi 19 ianvier à 20h30

 Espèces menacées · Théâtre Le Manège · Vienne

La nouvelle mise en scène d'Arthur Juanot!

Qui n'a pas rêvé de trouver ou de détourner une mallette pleine de billets aui tombe du ciel?

Tarifs: 35 € / Tarif réduit: 30 € Tarif préférentiel 10 € 04 74 85 00 05

accueil@theatre-francois-ponsard.fr www.theatre-francois-ponsard.fr

Du vendredi 20 au lundi 23 janvier de 9h à 19h

 Marché aux Vins* à Ampuis Salle polyvalente - Allée du château 69420 Ampuis

Le traditionnel Marché aux vins d'Ampuis, organisé par le Syndicat des Vignerons de Côte Rôtie, se déroule pendant quatre jours. Cette manifestation a lieu le dimanche de janvier le plus proche de la Saint-Vincent et ce depuis depuis 1928.

Moyennant un droit d'entrée permettant de se munir d'un verre, les amateurs peuvent se faire eux-mêmes une opinion sur les derniers millésimes de Côte-Rôtie mis en bouteille mais aussi de Côtes-du-Rhône septentrionales ; soit plus de 300 vins différents proposés sur les 68 stands de vignerons et maisons de négoce. À l'extérieur, une quinzaine de Stands de produits régionaux vous proposent des spécialités gastronomiques authentiques.

Tarif: 10 € avec un verre de dégustation gravé au nom de Côte-Rôtie

Samedi 21 janvier à 20h30

 Voyage en Irlande Spectacle musique et danse Salle de l'Arbuel · Place du marché aux

fruits · 69420 Condrieu Les Corde'S vont vous faire voyager en

Irlande le temps d'une soirée. Spectacle de musiques et danses avec un

répertoire allant de la pop irlandaise aux airs traditionnels Irlandais!

Tarif:8€ Gratuit pour les moins de 10 ans. 06 09 52 56 40

lescordesandco@gmail.com https:// sites.google.com/view/lescordesandco



Samedi 21 janvier de 11h à 18h

La 3º édition de la Journée Viennoise

 Journée Viennoise de la Santé Salon

Le Manège · Vienne

de la Santé. à l'initiative de l'association RMC Vienne. Obiectif: Favoriser la rencontre des usagers et des professionnels de santé. Une série de stands regroupés par profession ou par institution permettra au public d'avoir une vision claire des ressources disponibles pour sa santé sur le territoire. Une série d'ateliers permettant à chaque participant de faire le point sur son état de santé, ses ressources et ses facteurs de risque. Tout au long de la journée, présentations et débats avec les acteurs de la santé viennoise sur des thèmes d'actualité ou des enjeux

Gratuit https://www.sante-vienne.com

de santé publique.



Mercredi 25 janvier à 15h30

■ Taro Le pêcheur Théâtre Jeune public Salle des fêtes de Pont-Évêque 38780 Pont-Évêque

Inspirée du célèbre conte japonais Urashima Tarō, et revisitée par le Teatro del Piccione, cette histoire invite les

jeunes spectateurs en bord de rivière. Un spectacle plein de fantaisie et d'originalité.

Tranche d'âge : à partir de 4 ans Tarifs: 12 € / Tarif réduit 10 € Tarif préférentiel 5€ 04 74 85 00 05

accueil@theatre-francois-ponsard.fr www.theatre-francois-ponsard.fr

Du samedi 28 au dimanche 29 ianvier de 10h à 19h

■ Intervin · salon Le Manège · Vienne

Intervin est un salon des vins qui regroupe 70 viticulteurs venus de toute la France dont de nombreux Bio. Également des vins du monde. Ce sera la 34º édition de ce salon organisé par l'association viennoise, la Compagnie des Amateurs de Vins et des Échansons.

Entrée: 3 euros

Samedi 28 janvier de 15h30 à 17h30

Le roi de France à Sainte-Colombe Conférence

Musée Gallo-Romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne

Par Bruno Galland, directeur des Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, Professeur associé à Sorbonne-Université. Le 21 juin 1333, le roi Philippe VI de Valois approuvait un accord de pariage sur Sainte-Colombe avec l'archevêque de Vienne ; moins de deux ans plus tard, il plaçait la ville sous administration royale et y faisait construire la célèbre tour que l'on admire encore aujourd'hui. Cette pénétration française si rapide est d'autant plus remarquable que trente ans plus tôt, le roi de France était totalement absent du Dauphiné et qu'il se démenait encore pour essayer de s'imposer à Lyon. La pénétration française à Sainte-Colombe apparaît donc comme une surprise, mais qui annonce la suite de la politique française. Comment a-t-elle été préparée ? De quelle manière le roi de France s'est-il progressivement implanté, à la faveur de quelles opportunités et dans quel dessein? C'est à ces questions que la présente conférence propose d'apporter auelaues réponses.

04 74 53 74 01 · saintromain@rhone.fr reservation.saintromain@rhone.fr musee-site.rhone.fr

« Seyssuel fait sa comédie »

27 ET 28 JANVIER 2023

parrainé par Guillaume Carcaud

Atrium à Seyssuel

DIRECTION ARTISTIQUE: FABRICE PANNETIER

Vendredi 27 JANVIER 2023 à 20h30

LES FOUS ALLIÉS de Vincent Cordier

avec Vincent Cordier et Fabrice Pannetier, mise en scène de Stéphane Duclot

Un spectacle drôle et inattendu. Un duo qui frôle l'absurde et le surréalisme. Une succession de scènes cocasses, de face-à-face improbables l'égoïsme, la mauvaise foi, la lâcheté, l'hypocrisie des multiples personnages qui se succèdent sur





Tarifs: adulte 12€ - Tarif -18 ans 7€ Séance jeune public -18 ans 5€ (gratuit pour un accompagnant)

adulte: 5€

Achat en prévente ou sur place





Samedi 28 JANVIER 2023 à 11h

Spectacle jeune public

LE FANTÔME DE CANTERVILLE d'Oscar Wilde

avec Pierre-André Ballande et Eugénie Gendron mise en scène de Leïla Mogez

Bienvenue au Manoir de Canterville! Faites bien attention où vous mettez les pieds car le manoir est hanté!

Tous les soirs, le fantôme erre à la recherche d'humains à effrayer! Jusqu'au jour où s'installent les Otis: humains pas effrayés du tout. Entre les moqueries des parents et les plaisanteries des enfants qui s'amusent à lui jeter des coussins à la tête en riant, le pauvre fantôme en voit de toutes couleurs et cherche à se venger!



UNE ENVIE FOLLE de Fabrice Blind

avec Fabrice Blind, Cédric Clodic, Tania Assi

Avoir un enfant ce n'est pas facile, mais quand on s'y met à trois, ça l'est encore moins! Juliette, menteuse, usurpatrice mais sexy en diable débarque dans la vie paisible de Jean et Quentin pour une arnaque de haute voltige! Elle a une Envie Folle et pour eux l'enfer va commencer...





musicienne.

JANVIER (suite)

Dimanche 29 janvier à 16h

■ Isabelle Moretti • Musique Théâtre François Ponsard · Vienne De récitals en Master classes, sur tous les continents. Isabelle Moretti porte haut le flambeau de l'école française de harpe. Quel plaisir d'accueillir cette grande dame, une des plus grandes harpistes au monde et une admirable

Tarifs: 27 € / Tarif réduit 22 € / 19 € Tarif préférentiel 10 € 04 74 85 00 05 accueil@theatre-francois-ponsard.fr

www.theatre-francois-ponsard.fr



FÉVRIER

Mardi 21 février à 20h30

■ Le pied de Rimbaud • Théâtre Théâtre François Ponsard · Vienne Que reste-t-il du projet d'Arthur Rimbaud, cet acte poétique et politique qui déclarait l'urgence de changer le langage, de changer l'amour, les sensations, les relations, les jugements, les regards, de changer la vie?

Tarifs: 27 € / Tarif réduit 22 € / 19 € Tarif préférentiel 10 € 04 74 85 00 05 accueil@theatre-francois-ponsard.fr www.theatre-francois-ponsard.fr

Vendredi 24 février à 20h30

■ Angèle • Théâtre Le Manège · Vienne

Le texte du spectacle est tiré du film éponyme de Marcel Pagnol. Cette adaptation cinématographique faite du roman de Jean Giono "Un de Baumugnes" raconte la Provence des années 30 mais aussi les principes intransigeants d'un père pour sa fille, partie une nuit et revenue un an plus tard avec un "bâtard". En toile de fond, l'antinomie entre la campagne, symbole de pureté, et la ville, lieu de corruption et de perdition (Marseille

déjà...), à laquelle s'ajoute la condition effroyable de la femme...

Chez ces gens-là... On cache sa honte et sa souffrance comme un fruit véreux. Heureusement Albin survient... L'essentiel de l'histoire est gardé. Le public assiste au texte répété ou joué et simultanément au tournage simulé, chorégraphié et inventé du film.

Aucune caméra, aucune projection... Tout est... Théâtral.

"Ce spectacle c'est comme lancer un seau dans un puits, le remonter aussi plein que possible et le rendre rafraîchissant pour tous".

Patrick Ponce, metteur en scène

Tarifs: 27 € / Tarif réduit 22 € / 19 € Tarif préférentiel 10 € 04 74 85 00 05

accueil@theatre-francois-ponsard.fr www.theatre-francois-ponsard.fr



Mardi 28 février à 20h30

■ Ca suffit main'ant · Théâtre Le Manège · Vienne

On va y faire! On est pas des... quand même! Ça suffit main'ant! Texte et mise en scène : Serge Papagalli

Tarifs: 35 € / Tarif réduit 30 € Tarif préférentiel 10 € 04 74 85 00 05 accueil@theatre-francois-ponsard.fr

www.theatre-francois-ponsard.fr



MARS

Mardi 7 mars à 20h30

■ Les Présidentes · Théâtre

« Les Présidentes... Ce sont des gens qui croient tout savoir, et veulent décider de tout. Je viens moi-même d'une famille de présidentes.»

Tarifs: 27 € / Tarif réduit 22 € / 19 € Tarif préférentiel 10 € 04 74 85 00 05 accueil@theatre-francois-ponsard.fr www.theatre-francois-ponsard.fr

Mardi 14 mars à 20h30

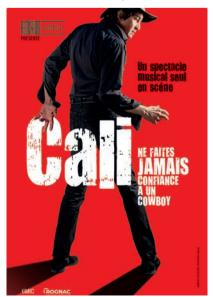
 Cali - Ne faites iamais confiance à un cowboy · Musique

Théâtre François Ponsard · Vienne Seul sur scène avec sa guitare en bandoulière. Cali offre un spectacle musical intimiste à la frontière entre le concert et le road-movie. Rétrospective de sa vie d'avant, lorsqu'il était encore Cali. le chanteur erre dans ses souvenirs flous et fantasmés. Le décor est simple : un banc, un réverbère, un piano qui traîne non loin... Et des textes, ou plutôt des chansons qu'il a écrites la veille. Elles parlent d'amour, d'amitié, des personnes qui lui manquent et parmi elles, certaines chansons sont encore plus anciennes.

"Quand la légende est plus belle que la vérité, imprimez la légende", c'est une phrase de John Ford dans L'homme qui tua Liberty Valance (1962). Alors, ne faites jamais confiance à un cowboy...

Tarifs: 35 € / Tarif réduit 30 € Tarif préférentiel 10 € 04 74 85 00 05

accueil@theatre-francois-ponsard.fr www.theatre-francois-ponsard.fr



Jeudi 16 mars à 20h

 Soirée de lancement Jazz à Vienne 2023 #2 avec Robin Mc Kelle + première partie Le Manège · Vienne



Annonce de la programmation complète de la 42e édition du festival +

concert de Robin McKelle Impressions of Ella

Chanteuse et compositrice américaine, Robin McKelle redessine les chansons de sa voix à la fois puissante, fragile et sensuelle. À l'occasion de la sortie de son nouvel album en 2023, force est de constater qu'il faut un talent audacieux pour se glisser dans la peau de l'immense chanteuse qu'est Ella Fitzgerald. Robin McKelle a déjà montré qu'elle était prête à relever le défi, en reprenant des chansons de cette musicienne légendaire dans ses concerts. Émotionnellement déchirante sur plusieurs titres de ce nouvel album, Robin recrée l'univers laissé par sa congénère: interprétation des ballades et scat accompli. Sans essayer de copier, c'est plutôt par sa propre interprétation que Robin lui rend hommage.

Tarif unique: 22€





Vendredi 24 mars à 20h30

Al Atlal Chant pour ma mère Musique

Théâtre François Ponsard · Vienne accueil@theatre-francois-ponsard.fr https://www.theatre-francois-ponsard.fr/ Cette chanson, mythique dans le Maghreb et le Moyen-Orient, résonne avec l'histoire de l'exil de sa mère, une Tunisienne qui s'est installée dans la banlieue parisienne. À travers ce concert-spectacle, Norah Krief renoue avec ses racines qu'elle a longtemps refoulées. Al Atlal qui signifie Les Ruines, raconte les vestiges d'un amour et d'un pays perdus. Avec cette chanson, elle rend hommage à sa famille, sa culture et fait ressurgir des souvenirs lointains d'un époque révolue.

Tarifs: 27 € / Tarif réduit 22 € / 19 € Tarif préférentiel 10 € 04 74 85 00 05 accueil@theatre-francois-ponsard.fr www.theatre-francois-ponsard.fr



Entrée : 38 € et 19 € Point de vente à Vienne : Office du tourisme. librairie Lucioles et **Passerelles**

et sur le net : zoperacompagnie.fr





Vendredi 31 mars, samedi 1er avril à 20h30 et dimanche 2 avril à 15h

■ Carmen · Opéra Le Manège · Vienne Opéra de Bizet

Z'Opera Compagnie Mise en scène: Zoltan Csekö

Pour fêter le 10^e anniversaire de ses rendez-vous d'opéra en terre viennoise, l'Ensemble ContrastS, qui devient Z'Opéra Compagnie, piaffe d'impatience de vous présenter sa toute nouvelle production de Carmen, l'opéra le plus populaire au monde! Entière et déterminée, belle et sauvage, Carmen, jouée ici par la mezzo franco-marocaine Ahlima Mhamdi, est toute de feu et de noblesse d'âme. Lui fait échos la rage d'un Don José fier et blessé, campé par le touchant ténor chilien Diego Godoy. Et résonne

AVRIL

Samedi 1er avril de 9h à 17h

 Vélo village Parc de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-le-Rhône Accès libre et gratuit



41e Festival d'Humour

de Vienne et alentours



































JEUDI 2 MARS - 20h30 17€

à Saint-Sorlin-de-Vienne - Salle des Fêtes Olivier Ponsot Ailleurs, juste à côté

VENDREDI 3 MARS - 20h30 17€

à Ampuis - Salle des Fêtes

Les Stéréo'Types

MARDI 7 MARS - 20h30 176

à Condrieu -Salle de l'Arbuel

Shower Power

MERCREDI 8 MARS - 20h30 176

à Primarette - Salle des Fêtes

Les Hommes du Président

JEUDI 9 MARS - 20h30 17€

à Chonas-l'Amballan - Salle Polyvalente François Mallet Heureux Soient les Fêlés

VENDREDI 10 MARS - 20h30 186

à Luzinay - Salle Polyvalente José Gomez Christophe Alévêque Vieux con

SAMEDI 11 MARS - 20h30 20€

à Vienne - Le Manège

Karim Duval

DIMANCHE 12 MARS - 17h 20€

à Vienne -Le Manège

Cécile Giroud & Yann Stotz Classe!

MARDI 14 MARS - 20h30 17€

à Septème - Gymnase

Wok'n Woll Delirium musicalia

MERCREDI 15 MARS - 20h30 17€

à Eyzin-Pinet - Salle Polyvalente Christian Arnaud

Damien Laquet J'suis pas malade!

JEUDI 16 MARS - 20h30 17€

à Serpaize - Foyer Serpaizan

Laura Domenge Une nuit avec...

VENDREDI 17 MARS - 20h30 186

à Chasse-sur-Rhône - Salle Jean Marion Arnaud Demanche Faut qu'on parle!

SAMEDI 18 MARS - 20h30 23€

à Vienne - Le Manège

Soeur Marie-Thérèse des Batignolles

MARDI 21 MARS - 20h30 176

à Chuzelles - Salle de La Blanchonnière

Farah En rodage

MERCREDI 22 MARS - 20h30 17€

Les Côtes-d'Arey -Salle d'Animation Rurale Kosh Faut pas louper le...

JEUDI 23 MARS - 20h30 17€

à Trêves - Le Fautre – Espace Pierre Bret Olivier Ponsot Ailleurs, juste à côté

VENDREDI 24 MARS – 20h30 25€

à Vienne - Le Manège

SOIRÉE DE CLÔTURE!

avec Sellig

■ Billetterie et infos pratiques: Maison des Jeunes et de la Culture de Vienne 04 74 53 21 96 contact@mjc-vienne.org * www.mjc-vienne.org * https://mjcvienne.placeminute.com





CONCERTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES: QUE FAISONS-NOUS?

L'Agglo a confié au Conseil de Développement une mission d'accompagnement dans ses démarches de concertation et de réflexion sur les indicateurs utilisés pour l'évaluation des politiques publiques.

Accompagnement de l'évaluation des politiques publiques

Le Conseil de Développement a choisi d'exprimer le point de vue des citoyens sur la Stratégie Agricole et le Schéma touristique de l'Agglo. Ce travail a débouché sur la proposition de critères d'évaluation aux élus et aux services. La contribution est disponible en annexe du bilan annuel d'évaluation de l'Agglo.



Dans la continuité de cette démarche, le Conseil de Développement proposera des indicateurs dans le cadre de l'élaboration du futur Programme Local de Prévention des

Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Sur cette thématique, trois groupes de travail sont mobilisés : économie circulaire, évaluation et concertation. Tous trois participent à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA.

En 2023, le CdD travaillera également sur le sujet du cycle de l'eau.

▶ Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site de l'Agglo.

FOCUS sur l'accompagnement à la concertation :

Le CdD s'implique dans la démarche de concertation du Programme Local de Prévention des Déchets de plusieurs manières :

- · Par un travail sur les questionnaires mis en ligne sur la plateforme participative Vienne Condrieu Concertation, de manière à ce que chaque habitant du territoire puisse répondre facilement,
- · Par un travail de dépouillement et d'analyse d'un guestionnaire,
- · Par la participation à la commission de suivi,
- · Par la participation à l'organisation de temps forts en direction des habitants.

Grâce à vous, la plateforme participative a recueilli plus de 3 252 avis sur la santé, le cadre de vie, la mobilité locale, la précarité énergétique des ménages, l'attractivité résidentielle, l'autonomie énergétique, l'enfance-jeunesse et l'eau potable.

Au printemps 2023, vous pourrez contribuer en participant à la priorisation des actions prévues dans le programme de prévention des déchets.

Découvrez ou faites découvrir la plateforme Vienne Condrieu Concertation afin d'être encore plus nombreux à donner votre avis et participer à l'élaboration des projets de l'Agglo.

▶ Pour en dire plus : https://viennecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr/

Venez nous rejoindre!

04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Vienne Condrieu Agglomération

30. avenue du Général Leclerc Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès BP 263 - 38217 Vienne Cedex

Tél.: 04 74 78 32 10 · info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h











Agence économique

04 74 78 89 00

entreprendre@vienne-condrieu-agalomeration.fr https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Aménagement urbain

· Autorisations du droit des sols (ADS) : 04 82 06 33 06

• Habitat: 04 74 78 32 20

· OPAH - Conseil travaux et rénovation logement :



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIX

Déchèteries

Chasse-sur-Rhône - 326. route de Communav · du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Pont-Évêque - ZI l'Abbaye

· du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Vienne - Saint-Alban-les-Vignes

· du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Ampuis - Verenay - 1680, rue du Stade

- · le lundi, le vendredi et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- · le mardi, le mercredi et le jeudi de 13h30 à 18h

Villette-de-Vienne - 288, chemin du Maupas · du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr







Cohésion sociale

Contrat de Ville Réussite éducative

Santé

04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28 cohesionsociale@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Relais Oxvieunes / Point Accueil Écoute Jeunes **04 74 78 37 98** ou 06 8144 90 97 oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr

emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr 04 27 87 80 07 - 06 21 49 46 59

Environnement et déchets

04 74 53 45 16

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr nature@vienne-condrieu-agglomeration.fr planclimat@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Cycle de l'eau

Assainissement: 04 82 06 33 00

cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Eau potable: 04 87 59 14 50

regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Petite enfance

Modes de garde: 04 27 87 80 00

petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Piscines

Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

· fermé actuellement pour cause de travaux

Piscine de Loire-sur-Rhône

· lundi: 12h-13h / 16h15-19h · mardi: 12h-13h30 / 16h15-19h · mercredi: 11h30-18h30 · jeudi : 12h-13h30 / 16h15-19h ·vendredi: 11h15-13h / 16h15-18h

Renseignement et réservation :

04 72 24 06 23

Piscine de Villette-de-Vienne

·lundi: 12h-13h45 / 16h30-18h30 · mardi: 12h-13h45 / 16h30-18h

· mercredi: 12h-18h · meudi: 12h-13h45

·vendredi:12h-13h45/16h30-18h30

Renseignement et réservation :

04 69 46 14 91

Port du bonnet obligatoire





Téléalarme

04 37 04 82 50

telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Transports et mobilités

04 74 78 78 89

transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Tourisme

Pavillon du tourisme

04 74 53 70 10

contact@vienne-tourisme.com





Voirie

04 27 87 80 17 voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Permanences à l'Agglo

ADIL 04 76 53 37 30

AGEDEN conseil info énergie: 04 76 23 53 50

Conseil d'architecture, d'urbanisme et

d'environnement

(CAUE) 04 74 78 78 83

OPAH - Conseil travaux et rénovation logement

N° Vert 0 805 030 043

SOLIHA Rhône / Grand Lyon: 04 37 28 70 20





L www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Vienne Condrieu Agglomération

Comment réduire la facture énergétique de mon logement ?













